VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 2 DECEMBRE 1913 NUMERO 29

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

UNE AUTRE DU FREE PRESS

S'il en fallait croire le *Free Press* de samedi dernier, M. Godfroy Langlois, à l'une des dernières séances de l'assemblée législative de Québec, aurait formulé un formidable plaidoyer en faveur d'une loi d'instruction obligatoire dans la province de Québec. A l'aide des statistiques fournies par des rapports sur l'instruction dans Québec, il aurait prouvé que des enfants sous le contrôle de la Commission Scolaire de Montréal un très petit nombre terminaient le cours de huit ans et que de 19,929 élèves à peine 178 se trouvaient à l'école à la fin de la huitième année.

* * *

Au cas où le *Free Press* serait de bonne foi, nous allons prendre la peine de lui montrer que les chiffres de M. Langlois sont faux et que de plus il les à vonlontairement et sciemment faussés.

* * *

M. Langlois voulait prouver que la plupart des élèves quittent l'école entre leur 10ème et 12ème année.

Les statistiques officielles portent à 88 pour cent la fréquentation scolaire des enfants de 7 à 14 ans.

De cette fréquentation scolaire, M. Langlois ne souffle mot. Toute son argumentation est basée sur une interprétation volontairement fausse des chiffres indiquant la division des classes.

* * *

Dans Québec le programme scolaire comprend huit classes: les quatre premières forment le cours élémentaire, les 5ème et 6ème le cours modèle et les deux autres le cours académique. Souvent ces classes comptent deux, trois et quatre divisions. Dans la pratique on désigne ces classes sous le nom de 1ère, 2ème, 3ème année, etc. D'après le programme n'est pas élève de 3ème année qui fréquente l'école depuis trois ans mais bien qui est dans la 3ème classe. Un élève pourra séjourner quatre ou cinq ans en 1ère et 2ème années, en d'autres termes en 2ème et 3ème classes, tandis qu'un autre n'y séjournera que deux ans et même un an puis passera à la 3ème année ou 3ème classe.

M. l'abbé Dubois, visiteur des écoles, disait dans son rapport que les enfants restent habituellement de trois à six ans dans la 2ème année du cours, c'est-à-dire dans la 2ème classe, et que la plupart des élèves ne vont pas au-delà de la 3ème et 4ème années du cours, à savoir au-delà de la 3ème classe et 4ème classe, limite du cours élémentaire. Et M. Langlois, confondant les termes "classe" et "année", malgré l'explication donnée par les rapporteurs, de s'écrier: "Les enfants ne vont pas à l'école plus de 3 et 4 ans. Donc ils la quittent de 10 à 12 ans.

En 1908, 77,000 enfants des écoles élémentaires suivent les cours de 1ère année—la 1ère classe où il y a deux et peut-être trois divisions;—en 1911, la 4ème année, la 4ème classe, ne compte que 15,000 élèves. Donc, s'écrie M. Langlois, 62,000 élèves ont quitté l'école de 10 à 12 ans.

Mais le rapport qui affirme que ces enfants n'ont pas quitté l'école, qu'ils sont dans la 2ème année, 2ème classe où ils passent de 3 à 6 ans, ou encore dans la 3ème année, 3ème classe?

M. Langlois l'ignore. Il n'en souffle mot. Son argument serait détruit du coup.

C'est absurde, mensonger. Peu lui importe! Des journaux ennemis lui feront écho dans les autres provinces et dénonceront l'obscurantisme de la province catholique et française de Québec. Il tressaillera de joie. Il aura de nouveau dénigré sa province et sa race.

ELEVATEURS COOPERATIFS

Le 9 novembre dernier, nous signalions à nos lecteurs le fructueux essai d'élévateurs coopératifs tenté et pleinement réussi par la compagnie Alberta Farmers' Co-opérative Elevators.

Aujourd'hui nous sommes heureux de leur présenter celui encore plus probant et plus intéressant parce que de plus longue durée de la compagnie Saskatchewan Co-operative Elevators.

Le 19 novembre dernier, à sa réunion annuelle, à Régina, son bureau de direction communiquait aux actionnaires le résultat des opérations de la compagnie jusqu'au 31 juillet dernier.

* * *

A peine dans sa troisième année d'existence, elle a déjà accompli de merveilleux progrès, quintuplant le nombre de ses actionnaires et couvrant de son action la plus grande partie de la Saskatchewan.

Elle a un capital autorisé de $2,000,000, divisé en 40,000 actions de $50. 8,208 actions furent souscrites en 1911, 15,685 en 1912 et 6,394 en 1913: soit en tout 30,287 actions. Elles sont détenues par 13,156 actionnaires répartis en 192 locaux disséminés dans toute la province.

En 1911, la compagnie ne possédait que 46 élévateurs. Ce nombre passait à 137 l'année suivante. A l'heure actuelle il atteint 192. La première année, ces élévateurs recevaient trois millions et un quart de boisseaux de blé et la seconde, le nombre des élévateurs triplant, on y en recevait treize millions. Cette année, ce chiffre de treize millions est déjà dépassé.

* * *

Si fructueuses et abondantes furent les opérations de la compagnie durant le dernier exercice financier que ses profits ont été de $167,000. Après avoir versé à ses 13,156 actionnaires un dividende de huit pour cent sur leur mise de fonds, elle a affecté une part des profits à un paiement de $3.00 sur chaque action souscrite.

Ce succès de la Saskatchewan Co-operative Elevators Co, est une nouvelle preuve du bien que la classe agricole peut tirer de la coopération. C'est par de semblables expériences que les cultivateurs se rendent compte d'une manière tangible des profits qu'ont dans le passé recueilli les intermédiaires et les spéculateurs. Elles leur font comprendre qu'en s'unissant, à l'instar des capitalistes, ils peuvent retirer un meilleur gain de leur travail et conserver dans leur gousset un argent que leur manque d'organisation laissait tomber dans la poche de l'intermédiaire lui constituent une sorte de royauté aux dépens des fermiers.

Si la classe *agricole* veut user de ce puissant et irrésistible moyen d'action qu'est la coopération, sous toutes ses formes et dans les domaines, elle aura tôt fait d'éliminer les parasites qui vivent et s'enrichissent à ses dépens et d'améliorer grandement son sort.

CONTRE LA GRELE

L'honorable Lawrence, ministre de l'agriculture, vient de soumettre à l'examen des délégués à la convention des municipalités à Portage la Prairie un projet d'assurance coopérative contre les dégats causés par la grêle, similaire dans ses lignes maîtresses à ceux en vigueur dans l'Alberta et la Saskatchewan. Après l'étude complète qu'en auront faite les délégués des municipalités, le projet et les amendements suggérés seront soumis à la critique des délégués à la convention annuelle des Grain Growers. Puis le gouvernement demandera à la législature de l'adopter.

* * *

Comme en Saskatchewan, le taux de la taxe sera de quatre sous par acre. Seront exemptes de cette taxe les limites forestières et les terres non encore immédiatement affectées à la culture. Cette taxe de quatre sous par acre sera payable au trésorier de la municipalité en même temps que les autres impots. Ce dernier les transmettra au trésorier provincial qui sera le gardien du fonds de la société et paiera les réclamations en dommages fondées.

Seuls paieront cette taxe les contribuables des municipalités dont la majorité des électeurs se seront prononcés pour la mise en vigueur chez eux de cette loi. Sur une pétition signée par vingt-cinq contribuables, tout conseil de municipalité devra à la prochaine élection soumettre à un referendum l'adoption ou le rejet de la loi.

Un bureau de direction formé des représentants des municipalités ayant voté l'adoption de ce système d'assurance, l'administrera. Lui-même nommera un gérant général comme premier inspecteur. Pour que la loi votée par la législature prenne effet, il faudra que 25 municipalités se prononcent en sa faveur et s'y soumettent.

* * *

Le système suggéré par l'honorable Lawrence est sensiblement identique au système actuellement en vigueur chez nos voisins de la Saskatchewan. Il n'en diffère que par son bureau d'administration. En Saskatchewan, une commission de trois membres voient à son bon fonctionnement.

* * *

Tout indique que le projet de M. Lawrence, au moins dans ses grandes lignes, deviendra loi. En face des beaux résultats obtenus en Saskatchewan, nous le souhaitons de tout coeur.

* * *

La Saskatchewan Co-operative Hail Insurance Commission n'existe que depuis un an. Son succès justifie ceux qui prêchèrent son institution et donne un éclatant démenti à ses détracteurs intéressés.

En dépit du taux très faible de la taxe, quatre centins par acre, et du fait que 1913 fut plus fertile en grêles que les années précédentes, la compagnie pourra après le paiement de toutes les réclamations en dommages fondées, se vanter d'un respectable surplus. Son revenu total est de près de $800,000. $500,000 suffiront à solder toutes les réclamations. De sorte qu'il restera en caisse $300,000.

Cent quinze municipalités ont profité des avantages qu'offre cette assurance coopérative contre la grêle. Domptées par l'expériences, plusieurs municipalités de la région sud qui l'an dernier refusaient de se joindre au mouvement et d'en profiter, font maintenant des instances pour entrer dans la compagnie.

* * *

En somme ce système d'assurance contre la grêle n'est qu'une des multiples applications du principe de la coopération.

REPONSE A L'ABBE O'GORMAN ET AU "CATHOLIC RECORD"

Après l'entrevue de M. l'abbé O'Gorman, publiée dans les colonnes d'un journal protestant de la capitale, le "Citizen", l'Association Canadienne-franaise d'Education de l'Ontario s'était proposée de répliquer par la réponse suivante:

Le "Citizen" du 31 octobre dernier publie une entrevue qu'il prétend avoir eue avec Monsieur l'abbé O'Gorman, curé du Saint-Sacrement, Glebe Ottawa, au sujet des écoles bilingues. Nous avons peine à croire que ce soient là les idées de M. l'abbé O'Gorman. Quoiqu'il en soit, et, nous en rapportant à la teneur de l'article en question:

1. Nous nous inscrivons en faux contre les gratuites, injustes et injustifiables affirmations suivantes:

(a) Que la question des écoles bilingues en Ontario est une simple question de pédagogie ou de méthode d'enseignement.

(b) Que les catholiques n'ont pas de raisons pour refuser l'entrée de leurs écoles à un inspecteur protestant.

(c) Que les écoles bilingues causent un grand tort aux enfants catholiques de langue anglaise en les réduisant à aller aux écoles publiques pour apprendre l'anglais.

(d) Que, en défendant leur langue comme moyen de conserver leur foi, les Canadiens français ont la prétention d'identifier les destinées de l'Eglise catholique avec celles de la langue française, en Ontario; et que c'est là un renouvellement du Gallicanisme. (Le Gallicanisme n'a pas plus de rapport avec la question bilingue en Ontario que le Jansénisme en a avec la renaissance du gaëlic en Irlande).

2. Tout en payant un juste tribut d'admiration au "Catholic Record" pour le bien qu'il peut faire, nous nous refusons à admettre, et cela en parfaite connaissance de cause, que ce journal représente la pensée de l'Eglise au sujet de la question bilingue.

3. N'ayant pas mandat pour parler au nom des journaux nous protestons pour ce qui nous regarde contre cette insinuation de tous points gratuite, que les journaux français passent la moitié de leur temps à insulter les évêques et les prêtres de langue anglaise.

4. Nous exprimons tous nos regrets d'avoir à compter parmi nos adversaires, des hommes qui devraient être les premiers à nous soutenir et à nous encourager dans la revendication de nos droits.

L'Association comprenant que l'entrevue de M. l'abbé O'Gorman n'était que le premier coup de clairon d'une campagne de presse, a préféré laisser aux journaux hebdomadaires catholiques de langue anglaise tout le temps d'exposer leur pensée.

Aussi bien le "Catholic Record" et le "Northwest Review" ont-ils fait chorus au solo détonnant de M. l'abbé O'Gorman, le second en le reproduisant simplement, le premier en l'honorant d'amples commentaires et de son approbation.

Tout d'abord, le "Catholic Record" décerne à M. l'abbé O'Gorman de grands éloges.

M. O'Gorman a commencé la trentaine; il a été ordonné prêtre en décembre 1908; il a cinq ans de sacerdoce.

Durant le très court espace de temps qu'il a passé en Europe, en touriste, il a suivi des cours à quatre universités: Paris, Rome, Munich et Bonn. Voilà pourquoi ce jeune abbé se permet de devancer ses confrères plus âgés, plus pondérés et de contredire des autorités comme celle de Mgr Lynch.

D'après le "Catholic Record", M. l'abbé O'Gorman a un doctorat. Il a été vicaire et le voilà curé depuis une dizaine de mois.

Tout le tintamare de la presse irlando-catholique se fait autour de l'entrevue de M. l'abbé O'Gorman. Or, M. O'Gorman affirme, le "Catholic Record" réaffirme, le "Northwest Review" cite; mais de preuves point ou peu.

Nous allons essayer de débrouiller, si possible, les affirmations entortillées de nos amis.

Le "Catholic Record" trompette que M. O'Gorman a rendu un service public en affirmant que la cause de la religion et de l'Eglise n'est pas en jeu dans le débat actuel.

Aucun Canadien français n'a jamais prétendu que l'Eglise doit s'attacher à une langue de préférence à une autre comme à un appui nécessaire. Mais il n'est guère non plus de cerveaux libres de préjugés qui ne soutiennent que les langues rendent aux esprits ce qu'elles en reçoivent.

En effet, les langues se forment aux sources de l'âme; elles portent en leur vocabulaire les croyances, les aspirations, les soucis, tout ce qui constitue le patrimoine national des peuples qui les parlent séculairement; elles ne peuvent donc transmettre que cet ensemble d'idées et de sentiments, de souvenirs, d'espérances, de faits qui leur sont respectivement propres. Qu'une langue soit façonnée dans le moule du protestantisme, elle contiendra fatalement une quantité des éléments de cette hérésie, elle sera un véhicule puissant de l'erreur et, à frapper constamment de son verbe les esprits catholiques, peu à peu elle les entamera en leur inculquant des idées erronées: elle désagrègera leur foi.

Voilà le principe, il est élémentaire. Vraiment, nous aimons à croire que le "Catholic Record" et M. l'abbé O'Gorman calomnient leur psychologie.

Bien sans nécessité. Il ne s'agit pas de savoir, en principe général si l'Eglise courra des risques dans sa durée, advenant la disparition d'une langue catholique. A la question ainsi mal posée, le "Catholic Record" et M. O'Gorman n'ignorent la réponse pas plus que nous.

Le problème est celui-ci: les Canadiens français, en terre d'Amérique et notamment en la province d'Ontario, sont-ils exposés à perdre leur foi, en échangeant—forcément, trop souvent hélas—leur langue pour l'anglaise. Voilà le point, un point que l'on tranche avec des chiffres, des chiffres qui ont été publiés et publiés encore en ces dernières années surtout, des chiffres qui montrent avec la clarté du jour que nos Canadiens français s'affaiblissent d'autant plus dans leur foi qu'ils se mêlent davantage par l'oubli de leur langue ou l'impossibilité de l'apprendre, à la culture et à la vie anglaises.

Les statistiques publiées par le "Droit" et puisées dans les rapports du régistrateur provincial (Report on births, marriages and deaths 1911, page 117 à 134) le prouvent avec une évidence que le caractère du "Catholic Record" et de M. O'Gorman devrait trouver lugubre. Veulent-ils aussi se calomnier comme statisticiens? Ou s'ils ne lisent pas nos journaux et nos brochures, pourquoi ne consultent-ils pas les publications officielles? Ils y verraient que la lutte présente dépasse de beaucoup les limites d'une question de langue et de pédagogie.

L'exemple cité de l'Irlandais qui a maintenu sa foi malgré la perte de sa langue alors que le Français a abandonné sa religion sans atteindre son langage ne ruinera jamais l'argument de l'influence générale de la langue sur les esprits, nommément d'une langue protestante sur un peuple catholique, ni les statistiques de chez nous apportées à la solution d'une question de fait canadienne.

Si les Irlandais d'Irlande sont demeurés catholiques, ils le doivent, après la grâce de Dieu, à l'attaque brutale portée carrément contre leur foi par l'Angleterre: on défend vivement, par réaction naturelle, ce que la violence menace de nous ravir. Le "Catholic Record" et M. O'Gorman le voient bien.

Au reste, peut-être que les écrits à la Voltaire auraient eu plus d'emprise sur les catholiques d'Irlande que les coups de matraque du protestantisme: l'influence pernicieuse du milieu américain sur la foi des Irlandais des Etats-Unis nous incline à le penser.

Escamotées encore les statistiques dans cette affirmation du "Catholic Record": en certains endroits bon nombre d'enfants ignorent complètement l'anglais. Le "Catholic Record" a-t-il lu le rapport du Dr Merchant? M. le docteur Merchant montre que sur 345 écoles bilingues les 2-3 soit 230, donnent, au sujet de la connaissance de l'"anglais, des résultats variant entre excellent et passable, et les 9-10, soit 310 1-2, entre excellent et mal. Et notez que M. le Dr Merchant reconnait que si certains élèves ont la note passable ou mal, les uns, c'est pour leur vocabulaire trop restreint malgré leur aisance à s'exprimer en anglais, les autres, c'est à cause de leur difficulté à bien utiliser leur vocabulaire plus riche. Notez encore que le Dr Merchant écrit ces lignes:

"Were the pupils of either class three and four forms to reside for a few months in an English speaking community they would soon begin to find themselves at home among the people". (Page 363).

Par quoi l'on voit la richesse de documentation et la valeur des affirmations catégoriques du "Catholic Record".

L'article du "Catholic Record" est si peu scrupuleux en fait de chiffres qu'il nous préjuge sur un certain raisonnement concernant la doctrine.

M. O'Gorman avait dit crûment que l'inspection protestante dans les écoles séparées bilingues lui semblait comparable aux fouilles d'un douanier. A cela nous aurions pu répondre modestement n'avoir pas suivi des cours de théologie à Bonn et à Munich.

Le Catholic Record", lui, apprête de demi-vérités, d'injures et de sophismes, l'aliment qu'il sert à sa clientèle, à savoir: les Canadiens français ont tort de prétendre que l'intégrité des écoles séparées est atteinte par la nomination d'inspecteurs protestants. Au moment toutefois de raisonner son affaire, il semble qu'il hésite, se ressouvenant peut-être qu'en matière d'éducation l'Etat ne commande pas mais supplée. Au lieu de discourir hypothétiquement sur l'existence du pouvoir législatif du gouvernement, mieux eut valu au "Catholic Record" de chercher avec nous comment distinguer des lois véritables les ordres qui n'en sont pas—tel le règlement 17—parce que portés contrairement aux droits naturels, constitutionnel et divin. En plus, le moyen pour le ministère de l'Instruction publique d'être renseigné honnêtement (honestly), est-ce bien, principalement sinon uniquement (chiefly if not solely) la visite faite dans nos écoles catholiques par des inspecteurs protestants? Y a-t-il en ce 'principalement sinon uniquement" une injure aux catholiques en général ou aux Canadiens français en particulier? Nous comptons, nous, en nos rangs, des esprits cultivés et d'élévation morale telle qu'ils peuvent parfaitement servir d'anneau entre l'école et le ministère de l'Instruction publique.

Dans la province d'Ontario, nous possédons de droit nos écoles séparées; jusqu'à ce jour, nous avions, sans plus, nos inspecteurs catholiques et canadiens-français. L'inspection protestante est opposée à la nature d'une école séparée et elle nous atteint comme une injure. Voilà pourquoi nous la récusons. En outre, l'Eglise si vigilante dans l'oeuvre de l'éducation de ses enfants n'a jamais, que nous sachions, pensé un instant que l'entrée libre et officielle dans ses écoles, pour fins d'inspection, de surveillance et d'organisation, de personnages qui ne professent pas sa croyance, n'outrage pas sa dignité de société supérieure et divine. Prétendre le contraire n'est pas d'un sens chrétien bien aiguisé ni d'un catholique fier de soi, à la façon véritable, ainsi que le prêche sans cesse notre vénérable Pontife le Pape Pie X. Sans doute, à travers les âges, des pouvoirs civils ont souvent gêné l'Eglise dans l'exercice de ses prérogatives; pour se libérer, elle a, alors, employé les moyens dont elle dispose. Parfois des potentats l'ont dépouillée: elle a protesté et résisté. Mais que ses propres enfants, voire même ses ministres, s'unissent à des non-catholiques pour lui enlever des libertés acquises et l'amoindrir, si ce n'est pas absolument nouveau, c'est du moins inqualifiable.

Ajoutez que les Catholiques de langue anglaise n'ont et ne voudraient pas la double inspection; que le "Catholic Record" et M. O'Gorman l'imposent à leurs seuls frères catholiques canadiens français, laissant parfaitement tranquilles toutes les autres nationalités qui vivent en terre ontarienne, à quelque croyance qu'ils appartiennent.

Que le "Catholic Record" et M. O'Gorman le sachent bien. Pour nous la cause est catholique, nous ne pouvons ne pas voir l'influence de la langue protestante sur notre foi, d'accord avec des évêques, des hommes publics, des éducateurs solides et de haute taille.

Mais n'aurions-nous pour combattre que l'ambition de conserver notre langue, nous ne déposerions pas les armes. Découvreurs et pionniers des trois quarts de l'Amérique du Nord, trois-fois les conservateurs du Canada à l'Empire par notre sang versé et notre loyauté incorruptible; en possession d'une constitution qui reconnait dans toute la Puissance nos titres de Canadiens français et de catholiques, nous sommes et nous resterons Canadiens français et catholiques. En vain M. O'Gorman, le "Catholic Record" avec un certain nombre des leurs s'unirent-ils aux Orangistes.

Un peuple n'est vaincu qu'au jour où il s'avoue vaincu; il meurt s'il le veut bien. Nous ne nous avouons pas vaincus et nous ne voulons pas mourir. En dépit de tout nous triompherons et demeurerons catholiques et Canadiens français en notre Canada.

L'Association Canadienne d'Education d'Ontario
Par
Alexandre Grenon,
Secrétaire.

LEGISLATION DIRECTE

A peine quelques milliers d'électeurs de la province de Saskatchewan ont répondu jeudi dernier à l'appel des partisans et des adversaires de la législation directe. Partout, dans les villes comme dans les campagnes, le projet a rencontré la même apathie.

L'honorable Scott, premier ministre, exigeait qu'au moins trente pour cent des électeurs votassent en faveur de cette mesure. Le vote donné ne dépasse guère dix pour cent. De sorte que l'adoption de la législation directe est encore chose de l'avenir.

Ses partisans déclarent qu'ils poursuivront leur campagne et espèrent que le temps leur donnera raison.

Comme ce problème de la législation directe se présentera tôt ou tard au Manitoba, nous l'étudierons la semaine prochaine.

INTERESSANT COMME UN ROMAN

Le *Courrier de l'Ouest*, feuille qui se publie à Edmonton, a ce qui suit relativement à l'Histoire dans l'Ouest Canadien: "L'histoire saura gré au R. P. Morice d'avoir courageusement assumé et heureusement mené à bien la lourde tâche de présenter aux savants et aux lettres une histoire impartiale et complète de l'Eglise dans l'Ouest. Il a su mettre au service de son généreux dessein la plume la plus autorisée peut-être qui se soit essayée depuis longtemps sur l'histoire du Canada. Mais il y a plus, et le style de l'écrivain est d'un tel charme qu'un ouvrage d'érudition, bourré de faits et de dates et voué, semblait-il, à n'être lu que par un petit nombre de techniciens, se présente au lecteur avec toutes les qualités littéraires et avec tout l'intérêt d'un véritable roman". Qui, après cela, ne voudrait se procurer pareil ouvrage. Voir l'annonce ailleurs.



Les Forces de Saint Pierre Jolys

Extrait inédit de l'HISTOIRE DE SAINT PIERRE JOLYS qui paraitra prochainement

La première force d'une paroisse est la piété. Nous pouvons nous glorifier de voir fleurir chez nous cette force sur laquelle toutes les autres viennent se greffer ou s'appuyer. La population de Saint-Pierre est pieuse, sans doute nous avons chez nous des misères comme partout: mais nous constatons que les sacrements sont fréquentés, que les offices sont suivis malgré les obstacles que met à la fréquentation de l'église l'horrible climat dont nous jouissons. Sans doute certains dimanches où sévit au dehors une température de trente-cinq et quarante degrés au-dessous de zéro, il arrive que beaucoup de personnes manquent aux offices; il arrive aussi que ces jours-là le catéchisme n'est pas fréquenté avec la fidélité absolue que nous voudrions exiger: mais tout de même monsieur le curé comprend qu'il ne doit pas être plus sévère que le bon Dieu et il se réjouit de voir, même par ces froids atroces souvent agrémentés de vent *et* de poudrerie, l'église honorablement garnie surtout par les hommes.

Nos cérémonies que l'on fait avec toute la pompe que nous permettent nos moyens parlent assez au coeur, que dis-je, elles fascinent assez notre population pour les faire braver vent et froidure.

Monsieur le curé n'aime rien tant que la splendeur du culte et il sait que les paroissiens de Saint-Pierre ont le même amour que lui. Il lui est arrivé de leur dire souvent: "Rien n'est trop beau pour Dieu, rien n'est trop beau pour l'Eucharistie! Quand même nous arriverions à pouvoir enchasser la divine hostie dans de l'or aussi pur que celui qui charma Saint Jean dans la vision de Pathmos, transparent comme le cristal, dans l'or du ciel, cette richesse ne serait pas encore assez rutilante pour Jésus-Christ". Les paroissiens de Saint-Pierre comprennent leur curé: aussi fait-il naître de superbes générosités quand il frappe à leur coeur. C'est ainsi que nous avons de riches vases sacrés, de riches ornements, de riches bronzes pour la décoration du sanctuaire. Et dans nos belles solennités, quand dans nos superbes offices le célébrant et ses ministres portent nos ornements d'or ruisselants, étincellants sous la clarté des lustres ou sous les rayons du soleil qui, en passant par les fenêtres, se sont chargés de couleurs, il semble que nous ayions une vision affaiblie des splendeurs du ciel.

La congrégation des dames de Sainte-Anne inépuisable de charité quand il s'agit d'orner l'autel de sa patronne la bonne mère, la bonne sainte Anne, n'oublie pas les autres autels et nous lui devons des remerciements pour l'aide efficace qu'elle est toujours prête à nous donner quand il s'agit de l'ornementation des autels. Mentionnons particulièrement le beau reliquaire qu'elle s'est procure pour enfermer la relique de sainte Anne que nous avons reçue de Sainte-Anne d'Auray.

La congrégation des Enfants de Marie dirige nos jeunes filles sous la garde de la reine du ciel jusqu'à la vie religieuse ou jusqu'au mariage. Toute enfant de Marie entre de plein pied dans la congrégation des dames de Sainte Anne si elle en fait la demande aussitôt après son mariage.

Ces deux importantes sociétés font circuler la vie chrétienne dans nos familles et aident beaucoup le développement des oeuvres paroissiales.

La ligue du Sacré-Coeur nous donne près de deux cents communions chaque premier vendredi du mois sans compter ceux qui empêchés ce jour-là viennent en nombre respectable au divin banquet le dimanche suivant.

Une autre association fut fondée par monsieur le curé en dix neuf-cent onze: la société Saint-Grégoire. Elle se compose d'hommes, de jeunes gens et d'enfants et assure la bonne exécution du plein chant et en général de tous chants religieux aux offices paroissiaux. A la sollicitation de monsieur le curé, Monseigneur en approuva les statuts et par son intermédiaire nous avons reçu de Rome un Indult qui donne aux membres de la société de Saint Grégoire de très précieux avantages. Je donne copie de cette pièce précieuse:

Très Saint Père,

Adélard Langevin Oblat de M. I., archevêque de Saint-Boniface (Canada), humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, expose ce qui suit:

Pour la plus grande gloire de Dieu et la dignité des offices paroissiaux, avec son approbation, a été établie, dans la paroisse de Saint-Pierre Jolys, une société d'hommes, de jeunes gens et d'enfants, en vue d'assurer la bonne exécution du plain-chant et en général de tous les chants religieux aux offices de la dite paroisse. Cette société a pour patron Saint Grégoire, et est connue sous le nom de "Société de Saint Grégoire de la paroisse de Saint-Pierre Jolys". Les membres de la Société de Saint Grégoire doivent être de bonnes moeurs et de familles honorables et acceptés par le curé de la paroisse. Tout membre de la Société de Saint Grégoire de la paroisse de Saint-Pierre Jolys doit s'efforcer, autant que le lui permettent les circonstances, de prêter son concours efficace pour la bonne exécution des chants liturgiques, et d'assister aux exercices jugés nécessaires pour assurer cette bonne exécution. Chaque membre de la même Société doit tenir à honneur d'assister aux offices avec piété et respect et d'y chanter avec respect et dévotion pour la plus grande gloire de Dieu. Tout membre de la dite société, ayant fait efficacement office de chantre pendant trois ans au moins aux offices paroissiaux de Saint-Pierre Jolys, qui, pour raison de santé se trouvera dans l'impossibilité de continuer à chanter au choeur, est inscrit au tableau des membres honoraires de la Société et continue à jouir des mêmes privilèges spirituels que les membres actifs. La paroisse de Saint-Pierre Jolys, en reconnaissance des services à elle rendus par la bonne exécution des chants liturgiques aux offices par la Société de Saint Grégoire, s'est obligée à faire célébrer pour tous les parents défunts des membres de cette dite Société de Saint Grégoire et pour tous les membres de cette même Société, à perpétuité, une grand'messe, dans le mois de novembre de chaque année, et l'honoraire de cette grand'messe sera porté à la charge et au budget de la paroisse de Saint-Pierre Jolys, et sera perçu sur les revenus de la dite paroisse.

En vue de stimuler de plus en plus le zèle de cette société, l'Archevêque suppliant implore en faveur de ces membres tant actifs qu'honoraires, les faveurs spirituelles suivantes:

1—Une indulgence plénière aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de la Sainte Vierge, de la Toussaint et de la Noël.

2—Une indulgence de trois cents jours pour chaque fois qu'ils chanteront à un office public.

3—Une indulgence plénière "in articulos mortis".

Et Dieu...

23 janvier 1912.

Notre Très Saint Seigneur Pie X par la divine Providence Pape, par facultés données au R. P. D. Assesseur du Saint Office, concède pour sept ans aux membres de la société dont il est plus haut parlé, les indulgences qui suivent. Une indulgence plénière applicable aux défunts aux solennités de la Nativité, de la Résurrection de N. S. J. C., de la Pentecôte, de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie au ciel et de la fête de tous les Saints, pourvu que s'étant confessés et ayant reçu la communion, ils prient aux intentions du Souverain Pontife. Une indulgence de trois cents jours applicable comme plus haut toutes les fois qu'au moins contrits ils chanteront à un office public. Une indulgence plénière à l'article de la mort pourvu que s'étant confessés et ayant communié ou au moins le coeur contrit ils invoquent de bouche ou s'ils ne le peuvent au moins de coeur, le très saint nom de Jésus en acceptant patiemment de la main du Seigneur la mort comme expiation du péché. Nonobstant toutes choses contraires.

Aloisius Grainbene,
Subtus pro Indulg...
Ici le sceau;
Romana Universalis Inquisitio
Sectio Indulgentiorum.

La Société de Saint Grégoire compte actuellement quarante membres actifs dont vingt-cinq hommes et jeunes gens et quinze enfants. Nous avons tout lieu d'espérer que cette société ne fera que s'accroître et que les chants liturgiques seront de mieux en mieux exécutés à Saint-Pierre.

Ces associations purement religieuses sont une des grandes forces de la paroisse et c'est grâce à elles que nous voyons se développer avec rapidité une splendeur toujours plus grande dans le culte extérieur et par là une piété de plus en plus sérieuse dans la population.

Des citoyens en particulier tiennent de temps à autre à faire comme acte de reconnaissance et acte de foi à la divine Eucharistie vers laquelle tout converge dans nos paroisses, des cadeaux précieux: témoins les deux beaux ciboires en vermeil où repose Notre Seigneur au Saint Tabernacle, dons de trois familles de Saint-Pierre; témoins les statues qui ornent le sanctuaire et les autels; les beaux fonds baptismaux que nous avons installés tout près de l'autel de la Sainte Vierge l'hiver passé: la bonne mère prendra sous sa protection les nouveaux baptisés. Ces fonds baptismaux de style roman comme l'église, sont de belle allure; c'est un don de la famille Hébert.

Nous avons commandé dernièrement pour le maître autel une garniture de chandeliers en bronze doré très artistiques qui sera un monument de la foi de la famille O. Préfontaine. La croix portera le nom de M. et Mme Ovide Préfontaine et les chandeliers les noms de leurs sept garçons.

Saint-Jean-Baptiste dont nous même genre et bientôt nous espérons qu'un bel orgue viendra dans notre belle église chanter la gloire de Dieu et la foi des paroissiens de Saint-Pierre.

A cette force toute mystique vient se joindre celle de nos associations patriotiques qui elles aussi sont vivifiées par l'esprit religieux.

En premier lieu la société de Saint-Jean-Baptiste dons nous avons déjà parlé. C'est un jour de 24 juin où le curé de Saint-Pierre avait convoqué ses paroissiens qu'elle naquit. Après la messe les paroissiens qui voulurent devenir les membres fondateurs de l'association élirent les premiers officiers et depuis la fête patriotique et religieuse s'est célébrée avec un éclat toujours croissant. En 1891 la société se fit faire une belle bannière qui dans nos processions marche à la place d'honneur.

Les métis de Saint-Pierre, non pas pour se séparer de leurs frères les Canadiens-français, mais pour affirmer leur esprit chrétien et établir un lien qui les unisse entre eux, fondèrent plus tard l'Union métisse Saint-Joseph. Tous les ans l'association Saint-Joseph célèbre par une fête religieuse et patriotique en même temps, le souvenir de l'arrivée à la rivière Rouge de l'abbé J.-N. Provencher le 16 juillet 1818 et qui fut le premier évangélisateur de leur race. Il est intéressant de voir chaque année les deux sociétés soeurs fraterniser à la fête de Saint Jean-Baptiste et à la fête de l'Union Saint-Joseph: force d'union que les mots de la belle bannière de l'Union métisse proclame comme celle de Saint-Jean-Baptiste: "L'Union fait la force".

Avec ces éléments d'union et de force nous espérons que la paroisse de Saint-Pierre s'affirmera et se développera de plus en plus. Nous avons à peu près le nombre suffisant pour nous permettre de faire des oeuvres; la paroisse de Saint-Pierre comme toutes les autres a eu des commencements pénibles. Que peut-on faire avec une poignée de monde? bien peu de choses malgré beaucoup de travail et beaucoup de sacrifices; mais arrivés à posséder une population de mille à douze cents âmes nous pouvons commencer à escompter l'avenir et à asseoir nos oeuvres, chose impossible avec un embryon de paroisse qui en vérité n'est qu'un enfant impropre à travailler et à produire. On s'agite et on ne peut recueillir que les miettes en tous genres. Il faut la force du nombre et l'étendue du territoire pour faire quelque chose de sérieux; nous arrivons à celà.

L'union est une force dans une paroisse et nous venons de dire que nos deux sociétés canadiennes française et métisse-française nous apportent de cette force nécessaire.

Les oeuvres de mutualité sont aussi un élément puissant de force et de sécurité: c'est ce que nous donne l'excellente société de l'Alliance Nationale à laquelle nous souhaitons un rapide dveloppement; elle compte chez nous une soixantaine de membres.

Dans un autre ordre de choses et d'idées, nous sommes heureux de parler d'une autre source de force que possède la paroisse de Saint-Pierre. J'avais d'abord pensé consacrer un chapitre particulier à la Société d'Agriculture du Comté de Carillon; mais ayant intitulé le présent chapitre "Les forces de Saint-Pierre", je ne veux pas séparer des forces spirituelles et sociales la force matérielle très puissante que nous apporte la Société d'Agriculture.

Donc je veux lui faire l'honneur de la mettre au même rang que nos autres associations bien qu'elle ne soit pas une société religieuse: mais le divin sur la terre se sert de l'humain. C'est pour cela que le clergé s'intéresse beaucoup au développement matériel des paroisses et qu'il aide ce développement de tout son pouvoir. Donc je vais parler de la Société d'Agriculture de la division électorale de Carillon, qui elle aussi a son centre à Saint-Pierre et qui tous les ans nous donne au même village la fête de son exposition ou concours agricole.

La société d'agriculture de la division électorale de Carillon prit naissance en 1896 avec une cinquantaine de membres, un octroi municipal de $100 et un octroi provincial de $226.45. Dès la première exposition elle arriva à donner la somme de $279 en prix. M. Cyrille Hébert fut le premier président.

L'octroi municipal resta le même jusqu'en 1899 où il monta péniblement à $125; il arriva à $200 en 1900 et à $300 en 1901; il est resté à ce chiffre jusqu'à aujourd'hui.

En 1906 on commença à construire le pavillon principal où s'exposent les produits agricoles et grâce à notre excellent député de Carillon, notre ami Albert Préfontaine, le gouvernement provincial donna à la société un octroi spécial de cinq cents piastres; il fit le même don en 1907 et cette année-là le premier ministre R. P. Roblin honora la société de sa visite le jour de l'exposition. Le pavillon principal avait encore besoin d'améliorations et les annexes telles que boxes pour les chevaux et les taureaux, abris pour les autres bestiaux, demandaient à être agrandies. M. le député frappa à la porte de la caisse provinciale et sut en extraire un troisième octroi spécial de $500.

En 1902 la société vota $100 à distribuer par sommes de vingt piastres aux acquéreurs de reproducteurs pour la race bovine à condition qu'ils fussent enregistrés comme bêtes de sang pur. Un octroi semblable fut voté et distribué l'année suivante. Cette action de la société d'agriculture eut pour résultat excellent une amélioration remarquable des vaches laitières dans tout le comté. La chose n'a pas été renouvelée depuis et c'est à regretter.

A une assemblée des directeurs de l'association le 21 janvier 1908, il fut décidé d'acheter pour l'amélioration de la race chevaline un reproducteur et on fixa comme prix maximum quinze cents piastres. Messieurs Albert Préfontaine, Evariste Hébert et le professeur Rutherford du collège provincial d'agriculture furent priés de faire le choix et l'achat de la bête. Ces messieurs allèrent dans l'Ouest chez un éleveur de renom et au lieu d'un étalon ils en achetèrent deux pour la somme fixée. Deux superbes percherons de race pure, Sampson et Jabot, arrivèrent à Saint-Pierre. Ils coûtaient tous frais payés seize cent quatre-vingt douze piastres; pendant trois ans ils firent la monte pour le compte de la société et furent vendus à des particuliers sept cents piastres chacun.

Ce fut une excellente affaire pour le comté de Carillon; l'amélioration fut telle que nous possédons peut-être l'établissement de la province de Manitoba où se trouvent les meilleurs et les plus beaux chevaux. Nous pouvons même dire que nous versons dans le luxe de ce côté.

Il serait fastidieux d'indiquer année par année les progrès de la Société d'Agriculture de la division électorale de Carillon; qu'il nous suffise de dire qu'elle a progressé régulièrement jusqu'ici. Au lieu de la somme de deux cent soixante-dix-neuf piastres qu'elle donnait en prix en 1896, en 1912 elle distribuait sept cent trente-deux piastres en prix à son exposition annuelle et de plus une somme de cent douze piastres cinquante centins était divisée en prix aux propriétaires des fermes les mieux tenues. Ces prix sont décernés à la suite d'un concours spécial qui se fait chaque été depuis quelques années. Les deux dernières années la société a ajouté des prix spéciaux pour le plus beau blé couvrant un terrain de dix acres et la plus belle avoine couvrant la même tendue.

Depuis 1896 jusqu'à maintenant la société a distribué en prix à ses expositions la somme rondelette de sept mille piastres.

Les citoyens déploient vraiment pour le développement de cette excellente association une bonne volonté et une énergie au-dessus de tout éloge: nous ne pouvons nommer ici tout le monde mais nous tenons à mentionner spécialement le nom de M. Victor Renuart qui a tellement payé de sa personne pour le bien de la société que pendant près de douze ans sur dix-sept, il en a été le président. Les MM. Hébert, F.-X. Joubert, Louis Larivière, Emery Turenne, Félix Péloquin, Charles Dandonnault, Rémi Gosselin de Saint-Malo et beaucoup d'autres ont contribué au bon travail qui s'est fait jusqu'à ce jour.

La Société d'agriculture de la division électorale de Carillon sait qu'elle a non seulement la sympathie du clergé mais elle aime à s'appuyer sur lui et se fait honneur d'inviter chaque année les différents curés du comté à l'exposition et au banquet qui la suit. Et cette soirée annuelle fait surgir des idées très utiles qui se discutent pour le bien de l'agriculture et il en résulte du progrès.

La Société en différentes circonstances a aimé à demander l'aide du clergé. Le curé de Saint-Pierre fut invité il y a quelques années à donner des conférences sur la destruction des mauvaises herbes: sujet qu'il osa traiter à Saint-Pierre, Otterburne et Saint Malo. Monsieur l'abbé Hella donna quelque temps après une autre série de conférences sur le labour et le travail général de la terre.

La Société d'Agriculture est, elle aussi, une force très appréciable pour la paroisse de Saint-Pierre. Pour nous catholiques tous nos actes doivent être des actes de catholiques, nous ne pouvons pas séparer notre vie catholique de notre vie sociale.

J'ai exposé ce que j'appelle les forces de la paroisse de Saint-Pierre. Ces forces de nature différente ont un lien très étroit et c'est grâce à elles que nous sentons une vitalité courir toujours plus chaude, toujours plus puissante dans notre bien-aimée paroisse.

L'A. C. J. C. A MONTREAL

Le travail de l'année. Félicitations aux Canadiens de l'Ontario.

Le dimanche 23 novembre les cercles de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française qui font partie de l'Union régionale de Montréal ont tenu leur troisième convention dans la salle de l'Union catholique à Montréal. La plupart des 21 cercles qui relèvent du Comité régional étaient représentés par de nombreux délégués et ont discuté ensemble les moyens à prendre pour développer leur oeuvre dans le diocèse de Montréal et assurer l'efficacité de leurs études et de leur action commune.

Monseigneur l'Archevêque de Montréal qui porte tant d'intérêt à l'A. C. J. C., était représenté par M. le chanoine Dauth. On remarquait dans l'assistance le Rév. Père Colclough, aumônier-général, plusieurs aumôniers des cercles de la ville, la plupart des chefs de l'Association et un grand nombre de membres.

La séance du matin s'est ouverte sous la présidence de M. Anatole Vanier, avocat; M. Vanier a résumé le travail de l'année, tracé les grandes lignes des oeuvres qui s'imposent à l'attention des cercles de Montréal et défini avec autorité le but que se propose l'A. C. J. C. Les rapports de l'année ont été commentés et adoptés, après quoi M. le docteur Baril et le Rév. Père Colclough s.j., ont adressé la parole en leur qualité respective de président général et d'aumônier de l'A. C. J. C.

La séance de l'après-midi a été employée toute entière à d'intéressantes délibérations sur les visites du Comité régional, les réunions intercercles, les conférences paroissiales, le fonctionnement du bureau des conférenciers, la lutte pour la langue française, la communion perpétuelle, la propagande et le grand congrès décennal de l'Association. Une multitude de délégués ont pris une part active à la discussion des problèmes soumis à la considération de l'assemblée. Une ardeur conquérante et une discipline parfaite ont été les caractéristiques évidentes de cette importante convention, ce qui démontre combien l'A. C. J. C. a magnifiquement réussi à grouper les jeunes gens désireux de travailler pour la foi et pour la race sans rien perdre de leur franche gaieté.

Les élections ont confirmé dans leurs fonctions les membres du Comité régional de Montréal à l'exception d'un conseiller. Voici quelle est la composition du bureau que l'on vient d'élire pour deux ans: M. Anatole Vanier, président; M. Hervé Roch, 1er vice président; M. Albert Bienjonetti, 2ième vice-président; M. Rodolphe Langevin, secrétaire; M. Stanislas Villeneuve, trésorier; MM. J.-A. Dubuc et Damase Saint-Maurice, conseillers.

Monsieur V.-E. Beaupré, professeur à l'Ecole Polytechnique, ancien président général de l'A. C. J. C., a voulu assister à toutes les délibérations de ce troisième Conseil régional en témoignage d'admiration et de sympathie pour l'oeuvre qu'il a autrefois dirigé avec tant de succès. A la demande du Comité régional M. Beaupré a adressé la parole au cours de la séance du matin.

Après l'allocution traditionnelle du dévoué Père Colclough les membres du Conseil régional ont levé la séance pour assister à la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

A l'issue de l'assemblée on a voté avec grand enthousiasme l'importante résolution qui suit:

"A l'Association d'Education d'Ontario,

"Les membres de l'A. C. J. C. de l'Union régionale de Montréal, réunis en leur troisième Conseil régional le 25 novembre 1913, offrent à leurs compatriotes d'Ontario leurs félicitations pour la lutte héroïque qu'ils poursuivent dans la défense de l'école bilingue et de la langue française, les approuvent, les encouragent de tout coeur, et les prient de croire à leurs vives et sincères sympathies."

LES HORREURS DU PORTUGAL

"Le calme règne à Lisbonne"

Oui, mais... c'est faux. Le calme ne règne pas du tout. La République portugaise opprime abominablement tous les honnêtes gens. Si "le calme règne", c'est la calme de la mort. Le pauvre Portugal agonise.

Un rédacteur de la Libre Pa geôles portugaises où sont entasgéôles portugaises où sont entassés les victimes du gouvernement. Lisez ces lignes d'horreur:

"Le spectacle le plus saisissant, le plus propre certainement à évoquer les scènes de la Terreur jacobine, ce devrait être le va-et-vient, dans le couloir étroit et tortueux qui fait communiquer les diverses chambres, d'hommes de tout âge, de toute condition, les uns désoeuvrés et mornes, les autres fiévreux et trépidants; d'autres encore indifférents et comme détachés des contingences humaines. Certains, obstinément, rôdaient vers les issues à la façon des bêtes en cage. Dans une chambre, j'ai trouvé un prêtre en prières, et, dans une autre, un officier, un commandant en uniforme, la poitrine couverte de décorations, et qui rêvait devant un portrait de femme.

La plainte de ces malheureux, le cri de leur souffrance, l'un d'eux, un simple employé, M. José Casimiro, osa l'exprimer devant moi franchement, courageusement:

—Du régime de la prison, de l'attitude de nos geôliers à notre égard, nous n'avons rien à dire. Ils sont ce qu'ils doivent être. Non, ce n'est pas là l'ignominie contre laquelle devrait s'élever la protestation de tous les honnêtes gens sans distinction de partis. Ce qui est abominable, c'est qu'aucune garantie de liberté individuelle n'existe plus au Portugal, c'est que, sur une dénonciation anonyme, au gré du caprice ou de l'antipathie d'un "carbonaro" ou d'un franc-maçon, ou d'un quelconque "défenseur de la république", un homme est arrêté, jeté en prison sans preuves, sans jugement; une famille est plongée dans le deuil, sinon dans la misère. Ce qui est abominable, ce n'est pas le régime des prisons, c'est qu'on les emplisse de *suspects*...

La loi des suspects! Encore un rappel de l'autre Révolution, "la grande"! J'ai serré autour de moi des mains tendues, avec le sentiment obscur d'une vague part de responsabilité atavique, dans l'application que l'on fait au Portugal de certains chapitres de l'histoire de France...

P. Vergnet.

LES ALLEMANDS L'ONT VU PASSER...

Prague (Bohême), 26.—L'aviateur français Jules Védrines s'était-il muni de l'autorisation nécessaire pour voler au-dessus du territoire allemand? Cela est peu probable; mais il pouvait narguer les gendarmes d'outre-Rhin du haut des airs, car il a traversé aujourd'hui toute l'Allemagne sans atterrir.

Parti de Nancy ce matin, il a atterri à 2 heures 20 près de Prague, sans avoir atterri. La distance est d'environ 700 kilomètres.

On croit que Védrines a l'intention de pousser jusqu'à Constantinople.

Département des patrons



POUR DAMES

Joli costume. Les manches et le tronc ne font qu'un. Le cou est entouré d'un large collet et de longues manches complètent le costume. Le peplum retombe à l'arrière joliment sur la jupe qui s'ouvre en avant.

Le patron No. 6,391 est pour mesures de buste de 34 pouces à 42 pouces. La grandeur moyenne demande 4 verges et ⅞ d'un tissu de 44 pouces de largeur avec ¾ de verge d'un tissu d'une largeur de 27 pouces pour l'insertion.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



POUR FILLETTES

Tout à fait uni, ce petit costume convient pour beaucoup d'usages. Pour tout ornement, un simple rempli dans le dos et le devant une fermeture sous le rebord. Un grand collet carré entoure le cou et le fini des manchettes va vec les manches. Elles peuvent encore aller jusqu'au poignet et se terminer par une manchette unie. Le costume se complète par une ceinture.

Ce patron No. 6,367 est pour enfants de 2, 4, 6 ans. La grandeur moyenne demande 2¾ verges d'un matériel de 36 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,
LA LIBERTE,
B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

GUERRE A L'ALCOOL EN FRANCE

Le nombre des débits de boisson sera graduellement dimunué de 480,000 à 200,000.

Paris, 27.—La Chambre des députés a commencé aujourd'hui la discussion du bill adopté par le Sénat et ayant pour effet de limiter le nombre des débits de liqueurs alcooliques. La mesure fixe le nombre des débits à un par deux cents habitants et il ne peut être établi de nouveau bar avant que ce chiffre ait été atteint.

M. Jules Siegfried, ancien sénateur et ex-ministre du commerce, déclare, dans un rapport que la consommation de l'alcool a augmenté d'une manière alarmante depuis un quart de siècle et donne maintenant une moyenne de cinq litres d'alcool pur par tête de la population, ce qui équivaut à trente litres de liqueur telle qu'offerte dans les débits.

Il y a en France un débit pour chaque 82 habitants comparé avec un pour chaque trois cent soixante aux Etats-Unis, pour chaque 430 en Angleterre, pour chaque 5,000 en Suisse et pour chaque 9,000 en Norvège.

Le bill diminuera graduellement le nombre des licences de 480,000 à 200,000 approximativement

UNE INVASION DE LAPINS

Dans l'Idaho, on demande d'organiser la destruction systématique de ces animaux.

Washington, 29.—M. Smith, membre de la chambre des représentants pour l'Etat de l'Indaho, a déposé une demande de crédits de vingt mille dollars qui seraient affectés à la destruction des lapins, des écureuils et des chiens de prairie qui saccagent les récoltes dans les Etats traversés par les Montagnes Rocheuses.

—Au cours d'une battue organisée récemment, dit M. Smith, dix-huit mille lapins furent tués, mais ces animaux sont si prolifique, que les morts ont été vite remplacés."

M. Smith demande qu'on organise la destruction systématique de ces rongeurs, qui s'attaquent même aux jeunes arbres.

LES PRISONNIERS BULGARES

La Grèce se refuse à les mettre en liberté.

Sofia, 29.—M. Guenadieff, ministre des affaires étrangères de Bulgarie, a proposé au chargé d'affaires de la république française, résidant à Sofia, de soumettre à l'arbitrage de M. Poincaré les contestations existant entre la Grèce et la Bulgarie, au sujet des prisonniers de guerre.

Au dire de M. Guenadieff, la Bulgarie acceptera, sans réserves aucune, la décision de M. Poincaré.

La Bulgarie se plaint que la Grèce persiste à garder les prisonniers bulgares et refuse de les mettre en liberté, ce qui est contraire à la loi internationale.

LA MAITRISE DE L'AIR

Merveilleux exploits des aviateurs Gilbert et Chanteloup.

Paris, 27.—L'aviateur Gilbert vient d'accomplir un exploit merveilleux, volant de Bordeaux à Villacoublay dans le temps extraordinaire de 3 heures et demie, malgré une escale de vingt minutes que l'habile pilote fit à Poitiers.

Gilbert pilotait le monoplan Morane-Saulnier, moteur Le Rhône, 160 chevaux, avec lequel il disputa la coupe Gordon Bennett, à Reims, et chercha le 31 octobre dernier à ravir à Brindejonc la Coupe Pommery.

Gilbert est le seul aviateur ayant effectué des vols de longue distance avec des appareils aussi rapides, qui rendent les atterrissages beaucoup plus dangereux à cause de la grande vitesse que doit conserver l'appareil et de la difficulté de choisir un terrain d'atterrissage en pleine campagne, ne pouvant atterrir qu'à une vitesse de 80 à 100 kilomètres à l'heure.

* * *

Issy-les-Moulineaux, 27.—L'aviateur Chanteloup, qui, il y a environ un mois, avait réussi à boucler la boucle, à Douai, s'est livré à des acrobaties aériennes qui, sans éclipser les prouesses de Pégoud et de Chevillard, le mettent au rang de ces habiles pilotes.

Pilotant un petit biplan Caudron, malgré un vent des plus violents, Chanteloup monta jusqu'à 400 mètres, puis se laissant glisser sur l'aile, il retourna son appareil et vola la tête en bas pendant 25 secondes.

Se rétablissant, il boucla quatre fois de suite la boucle, monta à 700 mètres et fit une descente en "tire bouchon" des plus audacieuses, ne se redressant qu'à 25 mètres du sol.

Chanteloup fut vivement félicité par les aviateurs et les journalistes présents sur le terrain, tandis que la foule, massée sur les fortifications, dominant le terrain des manoeuvres, l'acclamait longuement.

L'INCIDENT DE SAVERNE

M. Paul de Cassagnac provoque le lieutenant prussien von Foerster.

Paris, 27.—M. Paul de Cassagnac, l'écrivain bien connu, avait, à la suite de l'incident de Saverne, adressé par lettre recommandée une provocation au lieutenant von Foerster, du 99e régiment d'infanterie à Saverne. Cet officier, qui, d'après un journal local, avait non seulement insulté les habitants, mais encore le drapeau français, devant les jeunes soldats alsaciens, a retourné la lettre sans l'avoir ouverte.

M. de Cassagnac vient d'envoyer une dépêche à l'officier prussien, renouvelant sa provocation en ces termes:

"Je voulais savoir si derrière l'insulteur on pouvait trouver un homme. Votre excès de prudence ne vous fait pas honneur: voulez-vous donc déshonorer définitivement votre uniforme en cherchant à vous soustraire aux conséquences de votre goujaterie? J'attends votre réponse.

"Paul de Cassagnac."

* * *

Berlin, 27.—Comme suite à l'incident soulevé par le lieutenant prussien von Foerster à Saverne, le ministère de la guerre a ordonné l'envoi de tous les soldats alsaciens faisant partie de la garnison de Saverne, à Colmar, Neu brisach et Fribourg en Brisgau.

Le journal "l'Alsacien" affirmait, il y a trois jours que le lieutenant von Foerster avait dit aux jeunes soldats: "En ce qui me concerne, vous pouvez... salir le drapeau français." Les autorités militaires ont immédiatement démenti ces paroles, mais "l'Alsacien" les répète et ajoute que c'est "avec une entière conscience de la responsabilité qu'il prend vis-à-vis de la loi sur la presse".

Tout semble indiquer que cette affaire est loin d'être terminée.

LE TANGO CONDAMNE

Le clergé déclare la nouvelle danse immorale.

Paris, 26.—Le clergé vient d'élever la voix pour empêcher que le tango, cette danse qui d'après lui ne convient nullement aux gens de la bonne société, ne pénètre dans les salons.

* * *

Londres, 26.—D'après le correspondant du "Daily Mail" à Rome, le Vatican a déclaré que le tango était une danse immorale.

Plusieurs évêques ont demandé au Vatican si les prêtres pouvaient absoudre les catholiques qui avouaient avoir dansé le tango.

Le Vatican a répondu que cette danse devait être considérée comme immorale et par conséquent défendue à tout catholique.

D'après un autre correspondant le pape a ordonné aux évêques d'agir à leur discrétion, pour ce qui était de tolérer ou d'interdire le tango.

LA BATAILLE DE JUAREZ

Les fédéraux paraissent avoir le dessus.

El Paso (Texas), 29.—A trois heures, cet après-midi, des obus des fédéraux tombaient près d'un train-ambulance de rebelles roulant vers Juarez. La lutte se rapprochait de Juare à ce moment-là, les rebelles paraissant refoulée vers la ville.

Quatre soldats fédéraux, faits prisonniers à l'ouest de Juarez, ont été amenés dans la ville et exécutés sur-le-champ.

A trois heures, douze des rebelles blessés hier et ramenés à Juarez avaient succombé à leurs blessures.

AVIATEURS BRULES VIFS

Le réservoir d'essence fait explosion projetant de toutes parts le liquide enflammé

Epernay, 30.—Deux aviateurs militaires, survolant la région d'Epernay, tentaient d'atterrir dans un champ près de Chantemerle, lorsque leur aéroplane vint se fracasser contre une clôture. Le réservoir d'essence fit explosion, projetant de toutes parts le liquide enflammé.

L'aéroplane prit feu et, avant qu'on ait pu leur porter secours, les deux hommes furent entourés par les flammes, leurs vêtements brûlant sur eux. Les deux corps ont été carbonisés et ce sont des boutons de métal recueillis plus tard sur les lieux de l'accident, qui ont seuls montré que les victimes étaient des aviateurs militaires.

C'est aujourd'hui seulement que l'on a établi leur identité. Les deux morts sont le capitaine Briot et le sapeur Pouillard, appartenant au centre d'aviation de Saint-Cyr.

UN CAS REMARQUABLE

Le cerveau traversé par une balle, un homme vit encore.

Saranac Lake (New-York), 28. M. Knight E. Rogers, propriétaire d'une manufacture de South Manchester, a tenté de se suicider dans des conditions singulières.

Ayant loué une voiture, M. Rogers se fit conduire dans la campagne et à environ deux milles de la ville, il se logea une balle de revolver dans la tête en se servant d'un miroir pour ne pas se manquer. La balle entrée par la tempe droite alla sortir par la tempe gauche et, fait remarquable, M. Rogers ne mourut pas.

Le cocher, d'abord surpris, ce qui se conçoit facilement, mit son cheval au galop et conduisit le blessé à l'hôpital où les médecins lui donnèrent des soins immédiats.

La balle a traversé le cerveau et le blessé vit encore plusieurs heures après. Toutefois sa guérison est considérée comme impossible.

LES REBELLES ATTAQUENT MEXICOLI

Cent-soixante-sept d'entre eux restent sur le terrain.

Douglas (Arizona), 29.—Des 175 rebelles mexicains qui, dernièrement, avaient quitté Agua Prieta, dans le but d'ataquer la ville de Mexicoli, huit seulement n'ont pas été tués.

Ils ont raconté les escarmouches qu'ils avaient eues avec les fédéraux et les souffrances qu'ils eurent à endurer dans le désert mexicain.

R. Noriega, un des survivants, est arrivé ici aujourd'hui. Il a raconté que 167 de ses camarades avaient été tués ou auraient péri dans le désert.

LA JUSTICE DU GENERAL VILLA

Les officiers fédéraux faits prisonniers sont passés par les armes.

El Paso, 30.—Un officier rebelle blessé arrivé à Juarez par un train de la Croix rouge déclare qu'un certain nombre d'officiers fédéraux de l'armée de Salazar capturés au cours du combat devant Saragosse furent amenés devant le général Villa, qui ordonna de les exécuter. L'ordre fut exécuté séance tenante.

L'officier ne sait pas le nombre exact des officiers fédéraux exécutés, mais il pense qu'ils étaient de trente à quarante.

Plusieurs soldats rebeles portent aujourd'hui des vêtements ayant appartenu aux prisonniers exécutés. Ces derniers sont forcés de se déshabiller avant l'exécution afin que leurs vêtements ne soient pas détériorés par les balles.

Jusqu'ici, deux seulement des officiers fédéraux faits prisonniers par les rebelles depuis le début des hostilités ont eu la vie sauve.

L'un d'eux est le fils d'un major de l'armée de Villa et c'est le père qui obtint la grâce de son fils. L'autre affirma qu'il avait été enrôlé de force dans l'armée fédérale: plusieurs officiers rebelles ayant corroboré ses dires, le général Villa lui accorda la vie sauve.

L'AFFAIRE DE SAVERNES

Le comte Malroy provoque le baron de Forstner

Bruxelles, 29.—Le comte Malroy, qui l'an dernier blessa dans un duel le baron Ravensteta, qui avait insulté l'armée française, vient de provoquer en duel le baron de Forstner, lieutenant au 99e d'infanterie, à Savernes, Alsace, pour avoir insulté les Alsaciens et le drapeau français.

M. Paul de Cassagnac, l'écrivain et le patriote français bien connu, a envoyé ces jours-ci une provocation en duel au baron de Forstner, ce dernier n'a pas répondu.

L'ARMEE NOIRE

Ce que la France peut espérer de ses soldats africains.

Un ami me disait, un jour, écrasé par la quantité des actes héroïques de nos tirailleurs: "Ne m'en racontez plus, je croirais à la fin que vous les inventez."

Je n'invente pas. Chaque jour voit se produire un de ces faits dignes d'être enregistrés par l'histoire, et que nul ne connaît.

Sait-on seulement le chiffre des pertes que l'armée noire subit en un an.

Nous nous plaisons en France à répéter que la période de conquêtes est terminée, sans nous douter que tous les jours on se bat dans cette brousse lointaine, et qu'on y meurt. Pour ne parler que des dernières années, les pertes ont été, en 1908, de 341 hommes; en 1909, de 117; en 1910, de 534, et de 138 dans les trois premiers mois de 1911.

Ces chiffres ont leur éloquence, ils se passent de commentaires; mais lorsque je regarde ce monceau de gloire, des noms d'amis en jaillissent, noms d'officiers ou de simples tirailleurs ne font qu'un. L'union des hommes et de leurs officiers est telle, que parler des premiers, c'est parler des seconds.

Certes, la bravoure de nos tirailleurs est innée, ils l'ont dans le sang. Mais il ne faut pas conclure, et j'ai entendu faire cette supposition, que leur bravoure est indépendante du chef qui les commande, que d'eux-mêmes ils accomplissent des prodiges.

Il en est de l'armée noire comme de toutes les armées: le chef est indispensable, et surtout le chef français.

Mieux que tout autre, le Français inspire à ses hommes, avec l'admiration, l'attachement absolu qui double leur valeur. Le propre de l'âme française est de communiquer les vertus qu'elle porte en elle, d'engendrer le dévouement jusqu'à l'héroïsme.

Cet Anglais s'en rendait compte lorsqu'il me disait: "Si nous avions vos tirailleurs et vos officiers, toute l'Afrique serait à nous depuis longtemps." Il ne séparait pas les chefs de leurs hommes et il avait raison. C'est aux premiers que nous devons les seconds, aux premiers et aux sous-officiers, à qui incombent presque toujours des devoirs et des responsabilités d'officiers.

Il ne faut pas que mes récits, que mon admiration pour nos tirailleurs diminuent le rôle de leurs officiers. Si brave que soit une troupe, elle ne peut rien sans son chef, en dépit de l'affirmation de Tolstoï: "Le soldat est tout dans le combat." Le seul vrai principe sera toujours celui de Napoléon: le chef est tout.

La bravoure de nos tirailleurs est admirable, est folle; toutefois, si elle atteint ce paroxysme qui l'élève jusqu'aux sublimes dévouements, c'est grâce à la présence du "blanc". Les Soudanais sont des hommes plus près encore de la nature que les Européens; livrés à eux-mêmes, ils auraient peut-être des retours vers "le caillou" comme les civilisés de Crimée et de Mandchourie.

En 1908, dans la Sassandra, le caporal Gogué Diara, seul avec quelques hommes, cerné, pressé par l'ennemi, arrive à lui arracher le corps de son lieutenant qui vient d'être tué. Il eût certainement abandonné le corps d'un de ses camarades. Un an plus tard, à la Côte d'Ivoire, dans le Baoulé, il faut cinq blessures pour l'arrêter: il ne tombe qu'après avoir eu la cuisse traversée, le pérone fracturé, et après avoir reçu trois balles dans la jambe et le pied. Son sang bambara est le principal mobile de la valeur, mais il lutte jusqu'au bout parce qu'il veut être digne du blanc qui le commande et en mériter l'admiration, parce qu'en se battant, il défend la vie de son chef.

Dans ce même Baoulé, pendant la même période de répression, à la prise de Kamé, le lieutenant Kaufmann demande un homme pour reconnaître une palissade qui semble déserte, mais d'où, au moment plus tôt, est partie une fusillade terrible.

Le premier parmi plusieurs autres, Baba Toucé se présente. Il part, il se dissimule, il rampe à travers la brousse. Le voilà tout près de la palissade. Rien ne bouge. Il avance encore un peu; il parvient au pied des palanques; il se soulève, regarde.

Pas un homme. La position est évacuée. A l'instant où il va crier la bonne nouvelle, sa voix s'arrête: à gauche, à 20 mètres, une tranchée est remplie d'ennemis. Les fusils sont braqués sur lui. Qu'il reste immobile, muet, les indigènes ne tireront pas, afin de ne pas dévoiler leur embuscade. Il n'hésite pas, et pour mieux indiquer à son chef la direction d'où vont partir les balles à son adresse, il met lui-même en joue ceux qui le visent et tire le premier.

Vingt détonations retentissent, il tombe grièvement blessé. Tout à l'heure, les ennemis s'empareront de lui, le mutileront, qu'importe! Son officier est averti. Et il soulève sa tête au-dessus des herbes pour donner un dernier regard à ceux qu'il a sauvés. Que voit-il? Le lieutenant vient de commander: "En avant!" Il ne s'imagine pas que c'est pour aller à son secours; il se dit qu'il n'a pas été compris, que son officier va tomber dans l'embuscade; il doit compléter son renseignement. Rassemblant ses forces, il se dresse, et debout, s'offrant en cible à l'ennemi, avant de retomber, il a le temps de s'écrier:

—Avancez pas, y en a sauvages!

Brave petit tirailleur, à cent cinquante ans de distance, il rééditait le cri sublime: "A moi d'Auvergne, voilà l'ennemi!"

Il ne connaissait pas d'Assas, il en avait le coeur. Mais si son lieutenant n'avait pas été là, aurait-il jeté son cri d'alarme?

La France, pour lui, c'est l'officier qui a su se faire aimer en même temps que se faire admirer. Le drapeau de nos tirailleurs, c'est celui de leur officier, c'est leur officier lui-même.

Colonel *Baratier.*

LES CATHOLIQUES EN ITALIE

Des candidats qu'ils ont appuyés 228 on été élus, et ils ont battu 100 socialistes ou républicains.

On lit dans l' "Osservatore Romano":

Ils sont 228, les candidats qui ont obtenu l'appui des votes des catholiques italiens et qui sont sortis victorieux de l'urne. Plus de 100 candidats socialistes ou républicains ont succombé devant eux. Ils seraient probablement, pour ne pas dire sûrement, allés grossir les rangs déjà sensiblement accrus des partis subversifs. Ceux-ci, qui ont déjà vu leur nombre dans les présentes élections monter au chiffre non méprisable de 96, auraient sûrement approché du chiffre considérable vraiment impressionnant de 200.

Des hommes ont été élus à leur place auxquels les catholiques demandent seulement, parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent demander davantage, respect et protection des intérêts religieux et moraux continuellement menacés par la haine et les passions sectaires.

UN CONCOURS ORIGINAL

Il vient de s'organiser à Kiew, en Russie, un concours de résistance au sommeil.

Ceux qui y ont pris part devaient, pour gagner le prix, se tenir éveillés pendant sept jours ou cent soixante-huit heures.

Il y eut six concurrents: un marcheur de profession, un charpentier, un commis d'hôtel, un peintre en bâtiment et deux autres individus dont les professions ne sont pas désignées.

Le tournoi s'est ouvert un lundi, et Bowerchaff, le commis d'hôtel, a été le premier à succomber au sommeil, le jeudi soir. Il a d'abord lutté en désespéré, se pinçant les mollets et se piquant les bras avec des épingles pour tâcher de se tenir éveillé; mais finalement, n'en pouvant plus, il est tombé endormi contre un des murs de la salle. Les autres ont lutté quelques heures encore, mais aucun n'a pu demeurer éveillé pendant les cent soixante-huit heures réglementaires. Le jury n'a pas cru devoir distribuer de prix.

Il semble donc que la résistance maximum au besoin de sommeil ne peut guère dépasser trois jours et demi, quatre-vingts et quelques heures.

Il va sans dire que la règle s'applique à des hommes de santé normale, car il y a des êtres d'exception organisés de telle façon qu'on peut presque dire qu'ils ne dorment pas.

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

Le Marché Agricole

GRAIN

	Ferm.
Blé—	
No. 1 Northern	.85
No. 2 Northern	.83⅜
No. 3 Northern	.81¾
No. 4	.77¼
No. 1 rejected seeds	.81
No. 2 rejected seeds	.79
No. 2 Hiver rouge	.84½
No. 3 Hiver rouge	.82
Avoines—	
No. 2 C. W.	.34¾
No. 3 C. W.	[illegible]
Extra No. 1 Feed	[illegible]
No. 1 Feed	.33
No. 2 Feed	.31
Orge—	
No. 2	.42½
No. 4	.40½
Feed	.38¼
Rejected	.38
Lin—	
No. 1 N. W. C.	$1.15¾
No. 2 N. W. C.	1.13¾
No. 3 N. W. C.	1.03¾

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$5.75 à $6.00
Bonnes vaches et génisse. Prix	$5.50 à $5.75
Vaches moyennes et genisses. Prix	$4.00 à $4.50
Vaches ordinaires. Prix	$2.50 à $2.75
Boeufs de première qualité. Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs, qualité ordinaire. Prix	$3.50 à $3.75
Vaches laitières, première qualité. Prix	$50.00 à $65.00

VEAUX.

Veaux de choix. Prix	$7.50 à $8.00
Bons veaux, pesants. Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix	$5.00 à $5.25
Brebis de printemps. Prix	$6.50 à $7.00

PORCS.

De choix	$9.00
Roughs and heauvies. Prix	$7.00
Stags	$5.00

BEURRE DE CREMERIE.

Cremerie	.30-32
Séparés	.24-27
No. 1	.22
No. 2	.17
De cuisine	.22

FROMAGE.

Frais	.35-40
Bons	.30

OEUFS.

Frais	.25-28
Entrepot	.23

FARINES.

	Au char 98s Cotton	Jute
Lake of the Woods Milling Co.		
Frais	.35-40	
Bons	.30	
Five Roses, au baril	$5.30	
Lakewood	5.00	
Harvest Queen	4.70	
Medora	4.00	
XXXX	3.20	
Western Can. Flour Mills Ltd.		
Purity, au baril	$5.70	
Three Stars	4.80	
Maitland	4.30	
Huron	4.20	
Huron	4.20	
Medallion	5.10	
Ogilvie Flour Mills Co.—		
Royal Household, par sac de 98 livres	$2.80	
Mount Royal	2.70	
Glenora	2.55	
Fall wheat	2.55	
Graham	2.55	
Centennial	2.45	
Manitoba	2.25	
Fancy XXXX	1.60	
Imperial	1.45	
Leitch Bros. Flour Mills Ltd.		
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb. sack	1.75	
Morninig Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN.

Manitoba, nouveau	$14.00
No. 2	13.00
No. 3	10.00
No. 1 Naturel, la tonne	10.00
No. 2 Naturel	9.00
No. 3 Naturel	8.00
Avoines pour nourrir, bois.	$ .40
Blé pour nourrir, No. 4, La tonne	$30.00

CHRONIQUE AGRICOLE

LA PRODUCION MONDIALE DES CEREALES

C'est le **FROMENT** qui vient en tête des céréales, dépassant toutes les autres, tant par la quantité que par la valeur. Si on prend le chiffre moyen de la production des céréales pour les cinq dernières années, on trouve une quantité totale de froment de 3,160 millions de boisseaux, correspondant à un poids de 86 millions de tonnes métriques (1,000 kilogs. ou 2,444 livres). Le boisseau ou "bushel" représente 36.35 livres. Trois pays à eux seuls produisent la moitié de cet énorme chiffre, savoir: les Etats-Unis, qui figurent pour 660 millions de boisseaux, la Russie d'Europe, pour 541 millions, et la France, pour 328 millions. (C'est la France qui produit le plus de blé relativement à son étendue et le Canada le plus relativement à sa population.) L'autre moitié est produite par les autres céréales en volume, mais proportions suivantes: Inde, 280 millions de boisseaux: Italie, 159; Allemagne, 128: Hongrie, 120; Espagne, 115. Certaines contrées, qui n'ont pas une forte production, exportent de fortes quantités parce que leur population et, par suite, leur consommation intérieure, est faible: ainsi l'Argentine produit 101 millions, le Canada 91, la Russie d'Asie 90, la Roumanie 75, et l'Australie 5? millions.

Après le froment, vient le **MAIS.** Sa production est de 73.5 mililons de tonnes métriques, ce qui représente 2,896 millions de boisseaux. Les trois-quarts de ce chiffre sont produits par les Etats-Unis, soit 2,286 millions. L'Angleterre, qui ne produit que 112 millions, exporte parfois plus de maïs que les Etats-Unis. Il est cultivé actuellement en Chine, en Italie, dans l'Inde, en Roumanie, en Afrique et dans d'autres pays chauds, mais très peu en Canada.

L'AVOINE dépasse toutes les autres véréales en volume, mais non en poids, à cause, de son faible poids spécifique. La production totale est de 337 millions de boisseaux, ne faisant qu'un poids de 49 millions de tonnes. En effet, le boisseau d'avoine ne pèse que 14 kil. 5 contre 27.2 pour le froment, 25.4, pour le maïs et le riz, et 22.07 pour l'orge. Les Etats-Unis produisent 871 millions de boisseaux, la Russie 825: ces deux chiffres représentent plus de la moitié de la production mondiale. L'Allemagne figure pour 449 millions, la France pour 268, le Canada pour 204, le Royaume-Uni pour 187 et l'Autriche-Hongrie ensemble pour 196 millions.

Quant au **SEIGLE**, la Russie produit 890 milions de boisseaux, soit plus de la moitié du total du monde, et l'Allemagne 372, soit plus du quart.

L'ORGE est cultivé partout où la vigne ne vient pas, car cette céréale est largement employée à la fabrication de la bière. La Russie en produit 297 millions de boisseaux, l'Allemagne 145, les Etats-Unis 114 et le Japon 80 millions.

Le **RIZ** vient probablement après le froment comme importance. On n'a pas de statistiques sur la production de la Chine. Les meilleures autorités estiment ce chiffre à 24.5 millions de tonnes, chiffre supérieure à celui de 21.7 millions auquel on estime la production de l'Inde.

Le **MILLET** est largement cultivé dans l'Inde, en Chine, en Russie, en Afrique, au Japon et en Italie. Une variante connue sous le nom de maïs cafre est cultivée sur une large échelle dans le Kansas. L'Inde en produit 542 millions de boisseaux, la Chine, une grande quantité, mais probablement moins que l'Inde, la Russie d'Asie 15, le Japon 12 et les Etats-Unis 5 millions.

On peut conclure de ce qui précède que les Etats-Unis dépassent de beaucoup tout autre pays pour la production des céréales. Cette production est, en effet, de 92 millions de tonnes métriques. La production de l'Inde, si on y comprend celle du millet, atteint probablement 45 millions; si on connaissait le chiffre des céréales autres que le riz produit en Chine, ce pays viendrait peut-être le second après les Etats-Unis.

L'Europe, à l'exception de la Russie, avec une population de presque 300 millions, est dépassée par les Etats-Unis comme surface cultivée et comme production de céréales; mais, toutefois, elle vient de beaucoup avant les Etats-Unis pour la valeur totale des produits de la culture générale.

L.-D. Huguenin, Prof.
(D'après les statistiques).

DISTRIBUTION DE GRAIN ET DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semence de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants: blés de printemps (5 livres, avoine blanche (4 livres), orge (5 livres) et pois de grande culture (5 livres). Les échantillons de pommes de terre (3 livres) devront être demandés, à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexées, par les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyées gratuitement par la poste.

Les cultivateurs sont priés de joindre à leur demande, des renseignements sur le sol de leur terme et sur les résultats obtenus avec les espèces de grain ou de pommes de terre cultivées précédemment, ce qui permettra de leur envoyer les variétés les mieux adaptées à leurs conditions.

Chaque demande doit être écrite séparément et signée par celui qui l'a fait. Cette année, en plus d'un échantillon de grain, nous pourrons, peut-être, sur demande, envoyer un échantillon de pommes à chaque propriétaire foncier, mais chacun de ces deux demandes devra nous être adressée sur feuille distincte.

Les demandes écrites sur de formules imprimées seront refusées.

L'approvisionnement de semences disponibles étant limité, les cultivateurs feront bien de solliciter de bonne heure l'envoi d'un échantillon. Ces demandes ne seront cependant pas satisfaites nécessairement dans l'ordre exact où elles auront été reçues, la préférence devant toujours être accordée à celles qui seront rédigées le plus clairement et le plus intelligemment. Probablement en retard, seront celles reçues après janvier.

Les demandes d'échantillons de grain pour tout le Canada, et celles de pommes de terre pour l'Ontario et Québec seulement, devront être adressées au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa. En ne mettant pas cette adresse exactement ,on s'expose à des retards et à des ennuis. Ces lettres ne devront pas être affranchies.

Les demandes de pomme de terre pour les provinces autres que l'Ontario et le Québec, devront être adressées (affranchies) au régisseur de la ferme expérimentale annexe la plus rapprochée.

J.-H. Grisdale,
Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

LA LUZERNE ET LES VOLAILLES

Aujourd'hui, les produits de la basse-cour étant de plus en plus rémunérateurs, qu'il s'agisse de la vente des oeufs ou des poulets, il importe, pour augmenter les bénéfices, de soigner l'alimentation des poules et de la rendre de plus en plus économique.

Beaucoup de citadins se figurent que cet élevage ne coûte rien, parce qu'on n'emploie que des déchets. Hélas! il n'en est rien. Cette spécialisation permet bien cependant d'utiliser avantageusement beaucoup de sous-produits, mais ils sont insuffisants, et si l'on veut réussir, il faut s'attacher à fournir à ces modestes hôtes de nos fermes une nourriture riche. Le trèfle consommé par les poules pendant l'hiver avait déjà donné de bons résultats. Maintenant, on a découvert que l'incorporation de la luzerne broyée dans la pâtée donnait des résultats bien plus satisfaisants. Car, plus riche en protéine que le son et le trèfle, la luzerne sèche aide à la formation des oeufs.

Il est recommandé d'employer le meilleur foin de luzerne, c'est-à-dire celui qui, légèrement humecté, exhale une agréable odeur de foin coupé, tout en restant d'un beau vert.

On conseille de verser, la veille, la luzerne nécessaire à la journée du lendemain dans un sceau d'eau bouillante. Elle y macérera toute la nuit; on n'aura plus qu'à la mélanger ainsi mouillée aux pâtées. En donnant de la luzerne finement hachée et échaudée et mélangée à des os broyés ou à des déchets de viande, on aura un repas très apprécié des volatiles, qui récompenseront largement du mal qu'on pourra se donner par le nombre et la qualité supérieure des oeufs pondus.

Moins on disposera de grands espaces pour parquer les poules, plus on en distribuera largement. L'effet est plus marqué sur des bêtes enfermées que sur celles qui vont aux champs.

CHOIX D'UN POULET POUR LA TABLE

Lorsque vous voulez acheter un bon poulet observez les quelques points suivants qui carctérisent une bonne volaille: pattes courtes comparativement au volume du corps, os petits, chair blanche. Pour vous rendre compte de l'âge du sujet, palpez l'extrémité de l'os de poitrine: si cette extrémité est tendre et comme gélatineuse l'oiseau est jeune: si au contraire cette extrémité est dure, le poulet n'est qu'un vieux coq ou une vieille poule.

LES EGLISES RICHES ET L'EGLISE PAUVRE

Quelques détails sur les revenus des dignitaires des églises protestantes.

Londres, 22 octobre 1913.

Si l'intensité du sentiment religieux se mesure au nombre d'édifices religieux qu'un peuple a construits, l'Angleterre est certainement le peuple les plus religieux du monde. Ce qui frappe, en effet, l'étranger qui parcourt ses villes et ses camapagnes, c'est cette multiplicité d'églises, de chapelles, que l'on rencontre presque à chaque rue, à chaque tournant. Mais, comme chacun le sait, ce n'est pas l'intensité du sentiment religieux qui est cause de cette multiplicité; c'est la différence dans la manière de l'interpréter. Le Libre Examen, l'absence d'une autorité réelle, surtout la fluctuation dogmatique, a engendré des sectes sans nombre. Chacune ayant besoin d'une chapelle séparée, il en est résulté pour chaque agglomération cette variété d'édifices religieux qui étonne.

Du moins, le protestant fréquente-t-il son temple?

Des enquêtes entreprises de temps à autre par des directeurs de journaux ont démontré que non.

Sans que personne fut averti, dans certaines grandes villes, comme à Liverpool, à la porte de toutes les églises, on a compté plusieurs fois, le dimanche, le nombre des fidèles qui entraient. Le résultat a démontré que les églises protestantes sont peu visitées, même pendant les deux ou trois heures qu'elles ouvrent leurs portes aux fidèles. Les catholiques seuls prennent au sérieux l'assistance aux offices. Leurs églises se remplissent deux ou trois fois dans la même journée, tandis que les temples protestants restaient à moitié vides.

Et cependant le culte protestant, qui intéresse si peu les âmes, fait un appel formidable à la bourse de ses adhérents. Il coûte des sommes fabuleuses, qui feraient crier au scandale, à l'accaparement, si elles étaient requises par le culte catholique.

Pour ne citer que quelques chiffres officiels concernant l'Eglise d'Etat, l'Eglise anglicane nous trouvons que cette Eglise, que les Réformateurs ont prétendu avoir ramenée à la pureté primitive, n'est certainement pas revenue à la pauvreté apostolique. L'archevêque de Canturbery a chaque année un revenu fixe de 360,000 francs. L'archevêque d'York et l'évêque de Londres, de 250,000 francs. Les autres évêques reçoivent en moyenne 100,000 francs. Les quatre moins favorisés ont de 75,000 à 100,000 francs. Les revenus des autres dignitaires suivent la même proportion. Il n'est pas rare de trouver des titulaires de simples postes de campagne avec des appointements de 15,000 francs. Les infortunés qui ne reçoivent pas plus de 3,000 francs se considèrent comme condamnés à la famine.

Si l'on additionnait toutes ces sommes, on aurait un total auprès duquel pâliraient les misérables budgets des cultes des pays catholiques. Et pourtant que de déclamations, que d'accusations ne trouve-t-on pas, encore aujourd'hui, dans la presse protestante, contre l'avidité de l'Eglise catholique, cette religion d'argent!

Quelques gros que puissent paraître ces chiffres, ce n'est encore là qu'une mineure partie de la somme totale payée par l'Angleterre pour l'entretien du culte. L'Eglise d'Etat a sans doute la meilleure part, mais les autres sectes ont aussi leurs ministres à entretenir. Ceux-ci, pour n'être pas anglicans, n'en sont pas moins anglais, et ils entendent la pauvreté évangélique à la façon de leurs confrères "établis". Leurs appointements n'ont rien des salaires concordataires; et si les méthodistes chantres veulent des ministres, il faut qu'ils y mettent le prix.

Or, les séparés ou "dissenters" forment à peu près le tiers de la population totale. Par ce fait voilà encore beaucoup de millions nécessaires pour leur culte.

Mais ce n'est pas tout, tant s'en faut.

A l'entretien du personnel, déjà si coûteux, il faut ajouter les frais de culte et la multitude d'oeuvres complémentaires: réparations des édifices, écoles du dimanche, etc., qui forment des appendices nécessaires. Ces frais sont couverts de différentes manières: donations, quêtes, etc. Depuis longtemps le chiffre officiel, rien que pour l'Eglise d'Etat, a atteint une moyenne de 200,000,000 de francs chaque année. Les non-conformistes ne publient pas leurs chiffres, mais il est permis de croire qu'ils ne sont pas proportionnellement moins élevés.

Je ne parle pas du budget de l'Eglise catholique. Ses prêtres savent supporter la gêne que leur impose la pauvreté des fidèles. S'ils faisaient consister le bonheur et la considération dans les biens de ce monde, ils seraient en droit de se plaindre de leur sort, mais lorsqu'ils se sont présentés pour servir l'Eglise, ils acceptaient une pauvreté qui est aujourd'hui une des marques d'honneur de cette Eglise.—D. W.

—*L'Agence Intern. Roma.*

LA PLAIE DU DIVORCE

Le divorce au Canda augmente dans de grandes proportions.

En 1903 il y eut cinq divorces accordés. En 1913 il y en a eu quarante-et-un, et il y a encore devant le Sénat vingt-quatre demandes.

Et pourtant, comme le faisait remarquer un confrère, le divorce n'est pas une institution populaire chez nous, il est dispendieux à obtenir, il coûte au moins six cents piastres et souvent plus de mille piastres.

Empressons-nous d'ajouter que le divorce, heureusement, exerce ses ravages presque exclusivement chez les protestants.

Quand il se produit chez les catholiques c'est en général au sein de ceux qui ont contracté des mariages mixtes. Ce qui prouve que l'Eglise a mille fois raison de défendre les mariages entre catholiques et protestants.

QUELQUES MEFAITS DE L'ALCOOL

"Dans la seconde moitié du dix neuvième siècle, le chiffre des aliénés s'est constamment accru, et partout la courbe de l'aliénation mentale est parallèle à celle de l'alcoolisme", dit le Dr Legrain.

"L'alcool remplit la moitié des asiles d'aliénés", dit le Dr Jacquet.

"Si on rendait l'Angleterre sobre on pourrait fermer la moitié des asiles d'aliénés", affirme lord Coleridge.

"Depuis dix ans, l'alcool a coûté à l'Amérique une dépense de $300,000 pour les asiles d'aliénés et consigné dans ces asiles 20,000 personnes. C'est M. Everest, ministre à Washington, qui parle ainsi.

On avouera que ces déclarations ne concordent pas tout à fait avec celles de nos Brasseurs.

* * *

Le Dr Magnan, médecin à l'hôpital Sainte-Anne de Paris, affirme que, durant l'année 1907 il a compté 741 alcooliques et 300 nerveux avec appoint alcoolique soit 1,034 malades en tout sur les 3,871 soignés à cet hôpital.

On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres.

* * *

On ne loue d'ordinaire que pour être loué.

YUAN-SHI-KAI

Ce qu'est réellement le nouveau président de la Chine. Ses moyens d'action. En réalité, un empereur et non un président de république.

Les Américains comparent volontiers Yuan-Shi-Kaï à Washington; les Allemands l'appellent le Bismarck jaune; quelques feuilles françaises le surnomment le Napoléon de la Chine. Voilà bien des parallèles flatteurs pour un seul homme! Malheureusement, ces exercices de rhétorique, qui consistent, suivant le patriotisme de chacun, à baptiser du nom d'un héros national le personnage étranger en vedette, n'aboutissent à aucune vérité psychologique.. Yuan-Shi-Kaï appartient à une race, à une société, à un temps qui le différencient profondément des modèles qu'on lui prête si gratuitement.

Il est Yuan-Shi-Kaï sans autre épithète, et cela suffit à sa renommée. Il préside aux destinées d'un peuple immense. Il a imposé *sa* république aux factions qui le combattaient. Bref, il s'est créé tant de titres à la crainte de ses contemporains et à l'attention du monde que son individualité se dessine avec un relief assez puissant pour qu'il n'ait pas besoin de la tutelle des grandes ombres historiques de l'Occident.

C'est dans son milieu propre qu'il importe de l'examiner pour goûter l'originalité de ses méthodes et de son caractère. Yuan Shi-Kaï n'a pas conquis le pouvoir à la pointe de l'épée. Il ne s'est pas distingué par d'éclatantes victoires sur les champs de bataille. Son ascension au pouvoir est due à sa patience, à sa perspicacité politique, à son habileté suprême. Pas une fois il n'a risqué brutalement la partie. Il a écarte autant que possible l'aventure de ses entreprises. Connaissant à merveille la vieille comme la jeune Chine, il joue de tous les secrets de la corruption. Nul ne conspire avec plus d'adresse. Par ses émissaires avoués ou secrets, il peut engager la conversation dans tous les camps. Chaque jour il est renseigné par mille canaux invisibles sur ce qui se passe dans sa république. Le personnel loyaliste lui est aussi familier que les foyers révolutionnaires. Il exploite avec à-propos la fidélité intéressée des uns et les passions des autres.

Yuan-Shi-Kaï n'est pas un fin lettré. Il est suffisamment instruit sans être livré aux joies de l'érudition. Il est surtout bien informé, comme disent les Anglais. Il n'a jamais voyagé à l'étranger. Le pays le plus lointain qu'il ait vu en Extrême-Orient, c'est la Corée.

Aucune langue vivante autre que la sienne n'est comprise de lui. Dans ces conditions, on devine que sa conception républicaine ne puisse guère être que celle d'une sorte de dictature monarchique établie à son profit. Il a entendu parler de régime parlementaire par les jeunes Célestes qui ont fréquenté les universités américaines ou par des conseillers étrangers. Ce n'est là pour lui qu'un système très vague dont il ne saurait tirer une application pratique. Néanmoins, cédant à la poussée des radicaux et des novateurs grisés de sociologie nouvelle, il s'est offert le luxe d'un Sénat et d'une Chambre des députés.

Il n'a d'ailleurs eu qu'un but dès que ses Assemblées ont fonctionné: les escamoter au plus vite.

Et il a parfaitement réussi. Les révolutionanires espéraient tout d'abord se débarrasser de lui en l'appelant à Nankin, où ils voulaient fixer la capitale— loin des troupes nordistes. Mais Yuan-Shi-Kaï déjoua cette manoeuvre, et il les installa au contraire dans la capitale du Nord pour mieux les tenir.

Là, il les endormit dans les délices. A certaines séances, quand on voulait à tout prix atteindre le quorum, il fallait dénicher les honorables Célestes dans los mauvais lieux de Pékin où ils passaient leur existence. La majorité qui s'apprêtait à combattre le tyran fondit comme neige; les meetings parlementaires tournèrent à la comédie. Députés et sénateurs provoquèrent une série de scandales pittoresques.

Il y eut néanmoins des purs qui résistèrent à cette démoralisation —un groupe ardent de *Kuomintang*—qui organisèrent la révolte. On connait les péripéties de cette récente crise. Le soulèvement fut réprimé et la situation personnelle Yuan-Shi-Kaï renforcée. Que faire puisqu'il disposait des seules troupes entraînées, capables d'entrer en campagne avec succès, et puisqu'il avait à sa disposition l'emprunt de six cents millions?

Sur toute la ligne, les républicains sudistes reculèrent, et le vainqueur fut sans grandes difficultés promu président de la République chinoise. De provisoire, il devenait définitif. Au fond, il continuera à présider à sa façon si bien que l'immense majorité des Chinois, qui ne s'occupe nullement de politique, dit couramment en parlant de lui: "l'empereur Yuan-Shi-Kaï". Il est aussi invisible à la foule que naguère les authentiques Fils du Ciel. Esclave de sa grandeur et de sa clientèle, sortira-t-il jamais de ce palais impérial où il vit entouré de gardes fidèles, à l'abri des attentats?

Au début de son règne, on le voyait encore quelquefois en public, à la faveur de quelque manifestation militaire. Il apparaissait dans une tenue guerrière, en grand uniforme de général. Il n'ignore pas que, s'il se montrait aujourd'hui, vingt bombes peut-être salueraient son passage... Quand on veut lui rendre visite, on se rend au Palais, dont les enceintes sont admirablement gardées par des soldas équipés à l'européenne et par sa police secrète. Il accorde parfois des audiences aux étrangers qui sont spécialement recommandés par leur légation. Après qu'on a franchi les jardins et le lac du Sud, on aborde à la résidence que Yuan-Shi-Kaï s'est réservé, non loin du palais où est retenu prisonnier le petit empereur détrôné Hsouan-Tung.

Yuan-Shi-Kaï ressemble fort, au physique, à un Clémenceau gras. Il est de petite taille; il a les mouvements prompts, le regard vif. Il possède le même front que notre Tigre, avec une arcade sourcillère profonde. Cependant, il a l'oeil plus gros, plus à fleur de tête que l'ex-premier français. Sa moustache tombe de même manière. Oui, c'est bien Clémenceau, mais avec la politesse chinoise en plus, et aussi davantage de cheveux, car le president céleste a fait cette concession au modernisme, il a coupé sa natte. Quant au costume européen, il ne s'est pas résolu à l'adopter complètement. Il porte en général la longue robe noire traditionnelle si élégante, dont les vastes manches prêtent aux gestes distingués.

Cet homme, qui s'est rendu maître de tant de millions de sujets, n'a pas du tout l'apparence d'un tyran. Il examine le nouveau venu avec un cordial intérêt et lui parle sans contrainte. Il s'exprime sur un ton discret et pacifique. Cela ne l'a pas empêché d'exécuter avec le même flegme, quand il le fallait, les adversaires gênants; toutefois, il n'a eu recours aux effusions de sang que quand cela lui paraissait indispensable. Il n'a pas fait tomber trop de têtes uniquement par dilettantisme.

On m'a rapporté cette anecdote que je vous transmets, comme toute anecdote, sous réserves, car il est difficile de contrôler toutes celles qui courent sur Yuan-Shi-Kaï. Au moment des troubles boxers, alors qu'il n'était que taotaï dans la province de Chang-Toung, plusieurs chefs de la révolte vinrent le trouver pour lui demander son adhésion au mouvement. Or, il ne voulait ni paraître un traitre à la cause anti-étrangère, ni susciter des complications avec les colons de race blanche qui habitaient le pays.

Les Boxers, pour gagner des partisans, disaient hautement que ceux qui joignaient leurs rangs devenaient invulnérables de par la grâce des dieux. Ils pouvaient sans crainte braver les armes des Occidentaux. Yuan-Shi-Kaï écouta complaisamment leurs projets et leur déclara:

—"*Certes, vos intentions sont excellentes. Démontrez-moi que les balles ennemies ne peuvent vous frapper et je vous suis.*

"*J'ai là justement*, dit-il, *une de ces machines dont se servent les diables d'Occident. Pourquoi ne démontrerions-nous pas aux gens du pays qu'ils ne courent aucun risque? Vous vous rangerez contre le mur de mon jardin et nous ferons fonctionner le fusil des étrangers.*"

Les conspirateurs acquiescèrent et, le lendemain, ils amenèrent chez le tao-taï plusieurs spectateurs pour procéder à une démonstration en règle de l'inefficacité des armes étrangères.

—"Vous comprenez, avait précisé Yuan-Shi-Kaï, que pour rien au monde je ne voudrais exposer nos populations à de cruelles désillusions. Elles nous accuseraient de les avoir trompées, si par un hasard—auquel jusqu'à plus ample informé je me refuse à croire—il y avait un danger réel!"

Un Boxer s'offrit sans hésitation pour braver la machine. Yuan-Shi-Kaï épaula et fit feu. Le malheureux tomba foudroyé.

Alors il se lamenta fort et prit le ciel à témoin de la pureté de ses intentions. Des prières publiques furent décrétées en l'honneur du martyr. Et Yuan-Shi-Kaï se chargea généreusement des funérailles. Mais il calma ainsi les impatiences des Boxers.

Ce trait est typique. Il dépeint bien la manière de Yuan-Shi-Kaï. C'est ainsi que le président a toujours eu raison de ses adversaires. Une âme aussi "céleste" ne sera jamais à bout d'expédients.

François de Tessan.

LES PROGRES DE LA LANGUE FRANCAISE

En dépit de la persécution, elle gagne du terrain en Alsace Lorraine.

Le bureau de statistique du ministère de Strasbourg publie une série de données complémentaires sur le dernier recensement de la population d'Alsace-Lorraine. Nous en extrayons les renseignements suivants concernant la langue française.

Sur un total de 1,874,014 habitants on en a compté 204,262 qui ont indiqué le français comme étant leur langue maternelle et 3,390 qui ont indiqué simultanément le français et l'allemand. En 1900 on comptait 199,433 personnes de langue française et en 1905 leur nombre atteignait 200,220. **Mais tandis que la population de langue exclusivement française augmentait en dix années de 4,829 unités celle de langue mixte diminuait de 2,623 unités dans la même période décennale.**

A Strasbourg on comptait en 1905 un total de 3,695 personnes qui indiquaient le français comme étant leur langue maternelle. En 1910 leur nombre s'éleva à 4,872 quoique pendant cette période quinquennale le nombre des citoyens français établis en ville se soit seulement élevé de 970 à 998, et que le nombre des citoyens belges fixés à Strasbourg ait diminué de 141 à 109 pendant le même laps de temps. Indépendamment des 4,872 personnes de Strasbourg qui ont désigné le français comme leur langue maternelle on a compté 825 personnes qui ont désigné en même temps l'allemand et le français comme langues maternelles.

Il convient de faire observer que le recensement de 1905 avait fourni pour Strasbourg 1,244 personnes se disant bilingues.

Le bureau de statistique explique cette grande diminution en disant que nombre de personnes inscrites en 1905 comme bilingues se sont décidées à indiquer plus tard le français comme langue maternelle.

Il est plus aisé d'être sage pour les autres que de l'être pour soi-même.

* * *

Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots.

* * *

On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler.

Roman de La iberte No 6

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR FENIMORE COOPER

Oui, Madame, ajouta l'homme cachant un esprit si singulier sous une enveloppe si rude, en s'adressant à Cora, l'ainée des deux filles de Munro: oui, Madame, ce tissu aussi fin qu'une toile d'araignée que vous portez autour du cou n'est qu'un filet de pêcheur, comparé aux dessins délicats que la rivière s'amuse à tracer, en certains endroits, sur le sable de ses rives, comme si, ayant secoué le joug, elle voulait, selon sa fantaisie, essayer toutes sortes de métiers. Et pourtant que lui en revient-il? je vous le demande. A quoi lui sert-il d'avoir ainsi fait pendant quelque temps tous ses caprices comme un enfant entêté! La main puissante qui l'a faite et l'a conduite jusque-là la force bien à sauter le pas. Finalement il faut qu'elle franchisse ces rochers, puis ses eaux se perdre dans la mer, où il a été ordonné de tout temps qu'elle se perdrait."

Les voyageurs entendaient certes avec plaisir cette description du Glenn faite avec une si grande simplicité; ce calme du narrateur était pour eux la preuve qu'ils étaient en sûreté; néanmoins, il faut le dire, ils n'étaient guère disposés à apprécier convenablement les agréments de cette caverne, et ils étaient loin de la regarder d'un oeil aussi favorable que le vieux chasseur. Leur situation ne leur permettait guère de s'arrêter à la contemplation des beautés naturelles de l'endroit qui leur servait de refuge; et comme le chasseur, tout en parlant, avait continué ses opérations culinaires, se servant parfois d'une vieille fourchette ébréchée pour montrer le point sur lequel il voulait attirer leur attention, ils trouvèrent sa péroraison, leur annonçant que le dîner était prêt, tout particulièrement de leur goût.

Partis le matin du poste anglais, égarés toute la journée au fond des bois, nos voyageurs avaient grand besoin de réparer par un repas solide leurs forces presque complètement épuisées; si simple que fût le régal accommodé par Oeil-de-Faucon, ils le trouvèrent fort bon et lui firent le plus grand honneur. Nous avons déjà constaté la tenue parfaite et, d'une certaine façon, distinguée du jeune Mohican, le Cerf-Agile, comme le nommaient les Indiens: il montra dans la circonstance présente qu'il n'était point tout à fait étranger aux usages de la vie civilisée, ou du moins que sa perspicacité, son excellent coeur, ou mieux encore sa simplicité exempte de tout amour-propre, le mettait à la hauteur de ceux qui pouvaient se piquer d'un savoir-vivre complet. Il se chargea de pourvoir à tous les besoins des jeunes dames, et leur rendit tous les petits services qu'il était en son pouvoir de leur rendre, et cela avec une grâce et une dignité dont Heyward fut surpris. Le major n'ignorait pas que c'était là une innovation dans les habitudes des Indiens, qui ne souffrent point qu'un guerrier puisse s'abaisser à des soins domestiques, ni surtout s'employer au service des femmes. Sous la hutte du sauvage, sa compagne occupe le dernier rang, et un chef surtout se croirait déshonoré s'il procurait à la sienne la moindre aide, le plus léger secours pour les travaux de l'intérieur.

Pourtant, comme les droits sacrés de l'hospitalité devaient être exercés par le jeune guerrier, cette dérogation aux coutumes nationales et cet oubli momentané de la dignité masculine ne devaient produire aucun mauvais effet, ni donner lieu au moindre commentaire.

S'il se fût trouvé dans cette petite compagnie un observateur de sang-froid, il eût peut-être remarqué que le jeune chef indien ne se montrait pas toujours absolument impartial dans les services qu'il rendait aux deux jeunes filles. Nul n'eût pu dire qu'il ne présentait pas à la douce et timide Alice, avec la politesse la plus convenable, la calebasse remplie d'eau fraîche qu'il avait puisée lui-même, et l'assiette de bois grossièrement taillée où il avait déposé avec le plus grand soin une tranche de venaison; mais quand il rendait les mêmes soins à la grave Cora, ses yeux noirs se fixaient sur le visage un peu altier de la jeune fille avec une expression de douceur telle, que sa propre fierté, d'ordinaire un peu affectée chez les Indiens, disparaissait complètement pour faire place à la soumission la plus entière, au respect le plus profond. Le sauvage dédaigne la faiblesse, il a horreur de la mollesse; mais un type aussi achevé de noblesse et de fierté devait frapper profondément le jeune Mohican. Cora éprouva plus tard toute l'énergie du dévouement d'Uncas, saisi lui-même et enthousiasmé par la volonté et le courage que déploya en mainte occasion la jeune fille, et qu'il avait devinée telle en la voyant, ce soir-là, dans la caverne du Glenn pour la première fois.

A plusieurs reprises, pendant le repas, le Cerf-Agile dut prendre la parole pour attirer l'attention de celles qu'il servait sur un point ou sur un autre, afin de leur être utile; il le fit en mauvais anglais, mais pourtant d'une façon assez intelligible, et toujours avec cet accent indien que sa voix profonde et gutturale rendait si doux que ceux qui l'entendaient ne pouvaient s'empêcher de s'en émerveiller en donnant chaque fois des signes non équivoques de leur étonnement et de leur admiration. A partir de ce moment, il s'établit entre les étrangers, le jeune Mohican et le chasseur, grâce aux services rendus et à la conversation devenue un peu générale pendant le souper, toutes les apparences d'une liaison franche et cordiale.

Seul Chingachcook, le père d'Uncas, demeurait imperturbable dans sa gravité rigide et morne. Il s'était assis en pleine lumière, et ses hôtes, dont les regards inquiets se dirigeaient involontairement de son côté, comme tentés par cette vivante énigme, distinguaient assez bien l'expression naturelle de ses traits, tout charmarrés des plus bizarres couleurs et des lignes les plus étranges. Il y avait entre le père et le fils une ressemblance frappante; il est vrai pourtant que les années, les longues fatigues, les coups reçus dans la bataille, établissaient entre eux une différence bien appréciable. La fierté habituelle du visage de Chingachcook était remplacée à l'heure présente par ce calme indolent, un peu affecté, auquel s'abandonne volontiers le guerrier indien quand aucune raison ne le détermine à mettre en action son énergie et sa volonté. Il était pourtant aisé de voir, à l'expression vive, rapide, que prenaient de temps à autre ses traits comme sillonnés par une étincelle électrique, qu'il n'eût pas fallu l'exciter beaucoup pour que les figures singulières tracées sur son visage, et faites pour donner à sa physionomie un aspect terrible, rentrassent dans leur rôle vrai et produisissent leur effet ordinaire, malgré le calme présent.

Chingachcook était au repos, mais ne s'endormait pas; et de son côté, le chasseur tournait incessamment son oeil actif et vigilant dans toutes les directions; il paraisait manger et boire avec un appétit qu'aucune crainte n'était capable de troubler; mais sa vigilance n'était pas pour cela un seul instant en défaut. Heyward et ses compagnes purent voir vingt fois pendant le repas ce fait se produire: le chasseur portait la calebasse ou le morceau de venaison à sa bouche, puis tout à coup son bras demeurait immobile, le vase ou la fourchette comme suspendu, arrêté en chemin, tandis que le chasseur penchait la tête de côté pour écouter si nul son étranger ou inquiétant ne venait se mêler au bruit de la cascade. Ce mouvement si simple et si bien justifié ne revenait pas une seule fois sans jeter l'épouvante dans l'âme des malheureux voyageurs; il leur rappelait la situation précaire dans laquelle ils se trouvaient, l'incertitude de leur sort, les dangers qu'ils couraient et ceux que le lendemain leur réservait encore; ils en venaient à oublier la singularité du local où ils se trouvaient, et où la nécessité la plus de feuilles sèches un petit baril, et, s'adressant au chanteur, que son profond chagrin n'avait point empêché complètement d'apprécier la cuisine et de lui faire honneur, il lui dit:
impérieuse les avait contraints de chercher un asile. Néanmoins, comme ces pensées fréquentes n'avaient amené aucune remarque capable de les inquiéter, ils sentaient leurs craintes se dissiper et se reprenaient à espérer que l'ennemi, ayant perdu leurs traces, leur laisserait le champ libre pour achever leur voyage et aller retrouver le brave Munro.

Vers la fin du repas, Oeil-de Faucon retira de dessous un amas
"Allons, l'ami, goûtez ma petite bière de sapinette. Je souhaite qu'elle vous fasse oublier promptement votre malheureux poulain et qu'elle ranime en vous le principe de la vie, qui paraît chanceler et tout prêt à s'éteindre. Je bois à notre bonne amitié: le souvenir de la mort violente d'un avorton de cheval ne doit pas semer entre nous une rancune éternelle. Mais d'abord, dites-moi, comment vous nommez-vous?

—La Gamme, David La Gamme," répondit humblement le maître en psalmodie; sa modestie ni son chagrin ne l'empêchèrent pourtant point d'accepter l'offre bienveillante qui lui était faite, et il se prépara à y répondre en essuyant machinalement ses lèvres avec le revers de sa main; après tout, il voulait peut-être, en répondant à la politesse du chasseur, essayer de noyer son chagrin.

EN PROVINCE

SAINT-LEON

Nos bons pères ont commencé dimanche le 23 leur retraite annuelle. Prions afin que Dieu donne à ses ministres les grâces nécessaires correspondant à leur état de vie si pénible, mais combien sublime.

* * *

Les hôtes de nos pères cette semaine, le R. P. Jean-Marie Lecomte, de Saint-Claude, qui officiait la messe dimanche le 23, et le R. P. Boniface, de Saint-Alphonse.

* * *

M. Edgar Lussier, de Saint-Pierre, autrefois de Saint-Léon, visite ses parents et amis, l'hôte de M. Jayet pendant son court séjour parmi nous.

* * *

M. Edouard Colbe, originaire de Moyenmoutier, Vosges, France, vient de se rendre acquéreur d'une jolie petite propriété sise à l'entrée du village, (propriété de M. Rondeau.) Bon courage et beaucoup de succès.

* * *

Nous avons un automne vraiment délicieux, et le fermier en profite pour vaquer avec entrain à ses affaires; les charroyages continuent à se faire très agréablement, de même que les travaux de propreté et d'ordre, si négligés dans la période des grands travaux agricoles.

* * *

Dites-moi pourquoi? il est utile, d'avoir plusieurs cordes à son arc, ou bien, de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier.

Quand quelqu'un vient m'assurer qu'il ne faut jamais courir deux lièvres à la fois, ou ne pas trop embrasser (ne pas confondre) pour trop mal étreindre...

* * *

Il n'est pas besoin d'aller chez nos voisins d'Ontario pour voir certaines choses bien tristes; elles se passent à notre porte.

N'a-t-on pas vu, cet été, dans un centre catholique français, un inspecteur anglais venir, pour une prétendue plainte faite par une personne mal intentionnée, inspecter le travail de l'inspecteur français, qui ne peut que subir l'injure et l'humiliation, sous peine de perdre son emploi. Pourquoi? Hélas! la population ne s'est-elle pas levée semblable aux frères d'Ontario, pour protester contre l'injure et l'indignité commises envers le dignitaire canadien-français.

Il conviendrait de répéter ici les énergiques paroles que Sa Grandeur Mgr Béliveau nous fit entendre il y a bien peu de temps, à ce même sujet des écoles: "Une protestation est chose bien belle, mais il y a mieux, et quand il le faut ou qu'il le faudra, nous emploierons la résistance".

L'avenir se montre en effet sous des couleurs bien sombres; la menace est dans l'air, les ennemis de notre langue et de notre foi, se targuent volontiers de notre faiblesse et se rient de nos droits, leur arrogance n'en est que plus audacieuse. "Diviser pour régner" voilà un de leur but, et n'y arrivent-ils pas? Malheureusement trop! en exploitant cet esprit de parti ridicule pour lequel on sacrifie les plus nobles causes et encore ces insinuations haineuses, ces calomnies répandues, tous ces moindres faits et gestes du clergé qu'on voit étaler dans certains journaux qui n'ont qu'un but: enlever au clergé et son influence et son caractère d'affection respectueuse dont il est entouré. Ils veulent que nous en arrivions nous-mêmes à faire leur oeuvre.

Plus que jamais nous avons besoin d'union puisque le péril nous menace. Groupons-nous autour de nos chefs si vigilants, dont l'ardeur n'a jamais failli. Souvenons-nous qu'avant tout nous sommes "Catholiques et Français toujours". Ferions-nous donc mentir ce beau cantique à Marie, ce chant national d'un peuple qui ne veut pas mourir... Et souvenons-nous encore qu'entre deux maux il faut choisir le moindre.

Lorrain.

FANNYSTELLE

M. Nestor Morrissette nous a quitté mercredi matin pour retourner dans sa famille à Trois Rivières, P. Q.

* * *

M. et Mme Gustafson sont en vnsite pour quelque temps chez des parents à Rugby, N. D.

* * *

Mme Vve Guyot était en visite cette semaine chez M. et Mme Fay de Haywood, Man.

* * *

MM. L.-A. Morissette et Félix Hébert sont partis pour Saint-Roch, Man., où ils passeront l'hiver sur leurs "homesteads".

* * *

Mme Charles Poitras est en promenade à Saint-Boniface.

* * *

Malgré que Sainte Catherine n'ait pas exaucé la demande de nos célibataires et des descendants d'Eve, on a fêté paraît-il cette grande solennité du 25 novembre.

Il paraît que le 26 au matin on voyait encore les gourmets se lécher les moustaches, encore sucrées, du bonbon national.

Ces grandes fêtes croyez-moi bien, aideront à supporter avec patience la coiffe de cette grande sainte.

* * *

Un grand nombre de nos chasseurs sont allés faire une guerre ouverte au gibier de grosse dimension dans les forêts vierges du nord. Il va y en avoir au retour des récits émouvants! Quelques-uns feront frémir les chasseurs novices au métier.

* * *

Il y aura lundi prochain le 1er décembre, assemblée des contribuables du district scolaire No. 767, pour élire un nouveau commissaire remplaçant M. Ovide Dureault, sortant de charge.

* * *

On viendra bientôt nous parler en paraboles dans cette paroisse, vu que les élections du Comté de Macdonald auront lieu samedi le 13 décembre.

On nous parlera des cent millions de dollars; de la fameuse réciprocité, des $2,000,000 que l'on doit dépenser dans les routes, des fraudes électorales de tel et tel parti. Mais une seule question que l'on s'abstiendra de parler est celle de nos droits d'écoles.

Yvonnie.

SAINTE-AMELIE

Lundi et mardi, 24 et 25 derniers, tout Sainte-Amélie Sud était en branle. On fêtait en effet les mariages de deux jeunes paroissiens: M. Joseph Bonin, fils de Josaphat Bonin, autrefois de Saint-Pierre se mariait à Melle Marie-Anne Lapointe, fille de Pierre-Alfred Lapointe autrefois de Saint-Joseph. Une centaine de convives étaient réunis vers 5 heures du soir chez M. Josaphat Bonin où l'on attendait les mariés venant de Laurier. L'entrain fut du meilleur goût. M. Bonin fête bien toutes choses.

Le lendemain, M. Alex. Landry et Melle Marie Perreault accompagnaient M. Francis Perreault à l'autel tandis que M. Clément Ritchot et Melle Agathe McDougall accompagnaient la fiancée, Melle Julie Ritchot. Durant la messe M. Pierre Desjardins, bien accompagné par l'harmonium tenu par sa dame chanta quelques beaux morceaux de son répertoire bien fourni. Dans la maison paternelle, le toujours jovial Octave Perreault et Mme Octave Perreault firent une réception des plus cordiales à plus de 100 convives accourus pour fêter l'heureuse union.

* * *

A vendre, véritable occasion: Beau quart de section dont 100 âcres en culture qui ont rapporte cette année pour $700 de blé 1 Nord et d'avoine de semence, sans une graine de mauvaises herbes.

La terre est située à ¼ de mille de l'école, à 3 milles de l'église et 5½ milles de l'élévateur et de la gare. C'est une place idéale pour l'élevage; à un demi mille de là se trouvent 6 sections de terres à foin appartenant à des compagnies américaines pour quelqu'un qui a les moyens; il peut y tenir 50 bêtes à cornes. Bonne maison, très bonne grainerie, étable convenable pour 15 animaux.

Conditions: $500 comptant avant le 14 février 1914; le reste en 5 ans. Hypothèque de $800 à 7 pour cent. Voisins: deux bons Canadiens-français.

Pour renseignements, s'adresser à M. Jean Bart, Sainte-Amélie, Man.

ARBORFIELD, SASK.

J'avois promis de redonner des nouvelles d'Arborfield et je crois de mon devoir de tenir ma promesse, étant donné que plusieurs lecteurs de la *Liberté* nous ont demandé des renseignements sur notre place.

Depuis il nous est venu des jeunes gens pour voir des terres et ils ont été enchantés de la qualité de la terre autant que de la facilité avec laquelle elle peut être mise en rapport. Pour n'en citer qu'un cas, je nommerai M. Napoléon Bergeron qui a pris un quart de section à 2 milles de l'église: sa terre sur le côté nord est en foin, une lisière de saules puis elle monte légèrement vers le sud: elle est couverte sur cette pente, qui en constitue les quatre-cinquièmes à peu près, de tout petits trembles clairsemés; pas de roches, pas de chênes, pas de souches, pas de trous d'eau; c'est un vrai bijou comme homestead et il est resté là le dernier à prendre; j'ai couru beaucoup dans les lignes d'arpentage depuis dix ans et je n'ai jamais trouvé ailleurs de meilleures terres qu'ici.

Il y a encore deux autres terres qui viennent d'être prises par les MM. Labouré, Hippolite et Jean-Baptiste, qui ont exactement les mêmes qualités que celle de M. Napoléon Bergeron, mais pas à un degré aussi élevé tout à fait.

Maintenant il reste encore d'excellentes terres à prendre, mais il faudra s'écarter un peu plus loin et toujours plus loin au nord-est de l'église: elles sont situées sur un haut plateau couvert de foin, de saules et de petits trembles: des cours d'eau et profondément encaissés les drainent: un homme (seul) peut facilement se créer un bel avenir en faisant patenter une terre dans notre colonie.

Il est fortement question d'une ligne de chemin de fer de Melfort à Le Pas et qui passerait au sud de la rivière Carotte, au milieu de notre colonie: des gens m'ont sérieusement affirmé que la ligne est en construction à 15 milles à l'est de notre église, et il est très probable que nous l'aurons chez nous en 1914 ou 1915 en pleine exploitation. Vous voyez, chers amis du Manitoba, que nous avons ici un bel avenir, et le présent est tout à fait supportable. Nous nous plaisons beaucoup ici: le gibier foisonne, on coupe les routes et on se prépare activement à passer un bel hiver confortablement.

Ceux qui, parmi vous, amis lecteurs, ne voyez pas devant vous un avenir sûr, feraient bien de réfléchir aux avantges réellement exceptionnels qu'offre notre colonie: les premiers qui sont déjà établis ici seraient enchantés de voir encore se fonder de nouvelles paroisses catholiques et françaises au Nord-Est de la nôtre: venez voir nos terres, même sous les neiges, comparez-les avec les meilleurs terrains du Manitoba: le résultat ne sera douteux, vous serez de ceux qui oseront affronter les privations forcées du pionnier qu'il ne faudrait cependant pas exagérer; on n'a pas à subir ici les souffrances des premiers Canadiens qui prirent les vieilles plaines du Manitoba: on n'aura pas ici des voyages de 80 milles à faire pour quelques sacs de farine. En somme, les terres encore aujourd'hui sont situées de 15 à 20 milles de la station (sans agent) de Ceesane et demain auront le chemin de fer tout près. Ces belles terres s'en vont vite. Venez faire votre choix, et vous n'aurez pas le regret cruel de dire: "Moi aussi j'aurais pu prendre une de ces belles terres".

P.-M.

SAINTE-ELIZABETH

MM. A. Alarie et Ed. Dunneville de Sainte-Agathe étaient en promenade chez leur oncle à Sainte-Elizabeth, dimanche. Ils ont passé la soirée chez M. J.-B. Rivard. Il y eut chant et musique L'on s'amusa fort.

* * *

Sous la direction de leur institutrice, Melle A. Dupuis, les élèves de l'école ont fêté avec entrain la Sainte-Catherine. Mme D. Alarie et Melle Dupuis avaient à la grande surprise des élèves organisé cette belle fête.

LE PAS

Nous venons de bénéficier de la grande et inappréciable grâce d'une belle mission de huit jours. Le R. P. Croisier, o.m.i., nous arrivait samedi le 15 novembre et les saints exercices de la retraite commençaient le lendemain dimanche à la grand'messe.

Pendant toute la semaine, l'église s'est remplie deux fois par jours d'une foule avide d'entendre la divine parole que le missionnaire nous distribuait avec un zèle brûlant et une éloquence vraiment persuasive: aussi, à la fin de la retraite, l'enthousiasme atteignait son apogée, lorsqu'à la cérémonie de clôture, nos fidèles renouvelèrent les promesses de leur baptême: les vibrantes acclmations de nos travailleurs au Sacré Coeur de Jésus réveillant les échos de nos grandes plaines, nous transportaient par la pensée à Saint-Sauveur de Québec, à Lévis, à Joliette. Nous oubliions les 2,000 milles qui nous séparent de la Province Mère, et bercés au rythme pieux des vieux cantiques de notre enfance, nous revivions les beaux jours d'antan.

Vendredi dernier, toute la paroisse participait à une communion générale réparatrice en l'honneur du Sacré Coeur de Jésus; samedi, c'était une autre communion générale pour nos chers défunts; dimanche nous nous agenouillions tous une troisième fois à la Table Sainte pour notre communion générale d'action de grâces.

Vendredi soir, nous avons assisté à une cérémonie particulièrement touchante: tous les enfants de notre école catholique, admirablement préparés par leur dévouée institutrice, la Révde Soeur Saint-Léon, venaient au pied de l'autel, devant le trône eucharistique, élever leurs mains suppliantes vers l'auteur de tout don parfait et crier miséricorde en faveur des pauvres pécheurs. L'acte de Réparation fut lu par Sa Grndeur Mgr l'Evêque avec une onction pénétrante et communicative; les enfants en soulignaient les passages les plus saillants et tous les coeurs vibraient à l'unisson.

Hier, dimanche, à trois heures de l'après-midi, eut lieu la plantation d'une magnifique Croix de 25 pieds de haut, don généreux de nos catholiques. Le signe sacré du salut fut transporté solennellement de l'église au lieu de l'érection, dans le parterre de l'hôpital, escorté par un nombreux cortège de tous les paroissiens et du clergé, sous la présidence de notre Evêque bien-aimé qui s'avançait crosse en main et mitre en tête, dans toute la majesté du Pontife de l'Eglise catholique.

Un magnifique escadron de cavaliers, richement équipés formait une escorte d'honneur à la Croix portée triomphalement par une escouade d'hommes chantant à pleins poumons le cantique: "Vive Jésus, vive sa croix!".

Enfin, à l'exercice de hier soir, le missionanire nous faisait de touchants adieux; les larmes qui perlaient sur bien des paupières disaient, plus éloquemment que les plus beaux discours, que ce cher Père avait su trouver le chemin de nos coeurs.

En terminant, il nous a donné de salutaires conseils, nous mettant surtout en garde contre l'intempérance et nous exhortant à garder notre belle langue maternelle et nous félicitant d'avoir ouvert une école séparée catholique dans laquelle nos enfants apprennent, avec la religion, d'abord la langue française et ensuite l'anglais, avec une perfection qui surprend les Anglais eux-mêmes.

Notre curé, le R. P. Fafard, o.m.i., en quelques paroles bien senties, a remercié le Prédicateur, et Monseigneur Charlebois, après avoir donné la Bénédiction Papale, a ajouté quelques paroles élogieuses pour exprimer au Missionnaire toute sa reconnaissance. Le R. P. Croisier nous quittait cette après-midi pour aller ouvrir demain une autre retraite à Saint-Charles.

Le clergé et un bon nombre de paroissiens étaient à la gare pour saluer le sympathique prédicateur et lui offrir encore une fois, au nom de tous, les plus expressifs sentiments de joyeuse et affectueuse gratitude. Cher Père, nous ne vous disons pas "Adieu", mais seulement: "Au revoir". En attendant, allez faire bénéficier d'autres âmes des trésors de pieuse éloquence dont déborde votre grand et noble coeur de Fils de la Vierge Immaculée!

* * *

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos amis que notre jeune ville progresse rapidement: un grand nombre de constructions se sont faites durant l'été dernier et au printemps prochain, les travaux reprendront avec une activité encore plus grande car il s'agit d'installer l'aqueduc, les égoûts le téléphone et la lumière électrique. On érigera aussi de grandes constructions pour services publics et aussi pour le compte des particuliers: les journaliers et les ouvriers pourront sans crainte venir ici: ils pourront être certain d'y trouver de l'ouvrage et un salaire rémunérateur.

* * *

La station de télégraphie sans fil sera bientôt terminée: déjà l'opérateur peut recevoir des communications venant de loin: hier soir et avant-hier il a reçu parfaitement bien des dépêches venant de New-York: il suit facilement les conversations des navires sur les Océans: on peut donc en conclure que les travaux exécutés jusqu'à présent sont parfaitement satisfaisants.

* * *

Lundi prochain, nous célèbrerons avec tout l'éclat possible, le troisième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Monseigneur Ovide Charlebois; c'est la première fois que nous aurons ce bonheur, car aux jours des deux autres anniversaires, Mgr était absent. Nous nous proposons de saisir cette occasion pour exprimer à notre premier Pasteur les sentiments de vénération, d'amour et de reconnaissance dont nos coeurs débordent pour lui à cause de ses éminentes vertus et du zèle inlassable avec lequel il travaille sans cesse, lui et ses prêtres, pour notre plus grand bien spirituel et temporel, réalisant ainsi admirablement sa noble devise: A Jésus par Marie.

Un Retraitant.

"David la Gamme! répliqua le chasseur, après avoir toutefois vidé une pleine calebasse de la liqueur qu'il brassait lui-même, et qu'il parut savourer avec le plaisir d'un homme qui s'admire dans sa production. C'est un fort beau nom, vraiment, et j'ai la conviction qu'il a dû vous être transmis par les ancêtres les plus respectables. Il faut que vous sachiez, dit-il sérieusement en s'adressant cette fois à la compagnie tout entière, que je suis un admirateur des noms; je trouve à cet égard que les coutumes de mes frères les blancs sont loin de valoir celles des sauvages. Il arrive, en effet, chez nous des choses bien singulières, qu'on ne tolérerait pas chez les Indiens: ainsi j'ai rencontré un homme qui s'appelait Lion, et qui était bien le plus grand lâche que j'aie jamais vu, sa femme s'appelait Patience, et elle avait l'humeur si querelleuse, qu'elle mettait son mari en fuite à chaque instant: il se sauvait plus vite qu'un daim poursuivi dans un bois par une meute de chiens. Mauvaise habitude que cet abus des noms! Chez les sauvages, au contraire, un nom est une affaire de conscience; et il doit en général indiquer ce qu'est celui qui le porte. Par exemple, ajouta-t-il en se tournant vers son ami le vieux Mohican, Chingachcook signifie grand serpent, non parce que le chef delaware est réellement un serpent; mais on lui a donné ce nom parce qu'il connaît tous les replis et tous les détours du coeur humain, parce que, mieux que personne, il sait garder prudemment le silence, et qu'il a pris l'habitude de frapper ses ennemis à l'instant où ils s'y attendent le moins. Et vous, David la Gamme, quel est votre métier?

—Je suis maître, quoique indigne, dans l'art de la psalmodie.

—Comment dites-vous? Je ne comprends pas.

—J'ai pour mission d'apprendre à chanter aux jeunes gens de la levée du Connecticut.

—En vérité, vous pourriez mieux employer votre temps. Les jeunes gens ne rient et ne chantent déjà que trop dans les bois, où ils devraient demeurer silencieux comme un renard dans sa tanière. Savez-vous manier le fusil?

—Oh! grâce au Seigneur, je n'ai jamais eu occasion de toucher un seul de ces instruments meurtriers.

—Peut-être alors savez-vous dessiner, tracer sur le papier le cours des rivières, la situation des montagnes, la direction des routes à travers le désert, en un mot dresser un ordre de marche pour une armée en campagne?

—Non, non, je ne m'occupe jamais de semblables choses.

—Soit, je devine: avec des jambes comme les vôtres, vous devez être un excellent coureur, et je suppose que le général en chef vous emploie à porter ses messages pressés.

—Pas le moins du monde: je ne sors pas de ce qui touche à ma vocation, je ne fais pas autre chose que de donner des leçons de musique sacrée.

—Ah! par ma foi! vous avez une belle vocation, et je vous en fais mes compliments. Vous passez votre vie, comme l'oiseau moqueur, à imiter tous les sons, hauts ou bas, qui peuvent sortir du gosier de l'homme. Eh bien! l'ami, je suppose que c'est le talent dont vous avez été doué; je regrette pourtant que vous n'en ayez pas reçu un meilleur, comme celui de tireur, par exemple. Mais enfin, puisqu'il en est ainsi, montrez nous votre savoir-faire dans votre métier; ce sera une façon aimable de nous souhaiter le bonsoir. Aussi bien il est temps que ces dames aillent se reposer pour reprendre des forces, afin de supporter les fatigues du voyage de demain. Il nous faudra partir de grand matin, avant, s'il est possible, que les Maquas aient commencé à remuer.

—Je me mets à votre disposition avec le plus grand plaisir," répondit David en ajustant sur son nez ses lunettes montées en fer, et en tirant de sa poche son précieux petit volume. Puis, se tournant vers Alice, qui le matin même s'était montrée si gracieuse pour lui, il ajouta: "Que peut-il y avoir de plus consolant et de meilleur que de chanter maintenant les actions de grâces du soir, après une journée où nous avons couru tous de si grands dangers! Ne consentiriez-vous pas, Mademoiselle, à m'accompagner?"

Le jeune fille se mit à sourire; la proposition du musicien lui paraissait, dans de telles circonstances, au moins moins singulière; elle rougit, et, n'osant se décider, elle se tourna vers le major, laissant voir son embarras.

"Pourquoi n'accepteriez-vous pas, dit le major à demi-voix, la proposition que vient de vous faire cet homme, qui porte le même nom que le roi-prophète? Elle mérite assurément d'être prise en considération dans un pareil moment."

VII

La jeune fille, forte de l'approbation de Duncan, se décida à faire ce que David la Gamme lui proposait; en cédant, sa piété sincère était d'accord avec son goût prononcé pour la musique, et sa propre inclination la poussait encore à faire ce qu'on lui demandait pour être agréable à tous. Le livre qui ne quittait jamais le maître de musique fut ouvert à une page adaptée merveilleusement à la situation dans laquelle se trouvaient nos voyageurs. Le poète traducteur, oubliant, chose rare, ses propres pensées, s'était efforcé de traduire simplement l'inspiration du monarque d'Israël, et avait, par conséquent, laissé le champ libre à la poésie brillante du poète couronné. L'aînée des filles de Munro déclara qu'elle chanterait avec sa soeur, et le cantique sacré commença, après toutefois que le méthodique David eut préludé sur son instrument, selon l'usage, pour donner le ton.

La musique de cette hymne était lente et solennelle. Tantôt cette mélodie s'élevait aussi haut que pouvait atteindre la voix harmonieuse et pur des deux soeurs, tantôt elle descendait tellement, que le bruit des eaux semblait lui servir d'accompagnement. Le goût naturel, l'oreille juste et la science musicale de David gouvernaient les sons et les modifiaient de manière à les adapter aux circonstances dans lesquelles les musiciens se trouvaient, et jamais accents aussi beaux ni aussi purs n'avaient retenti dans le creux de ces rochers. Les deux Mohicans demeuraient immobiles, le regard fixe, et ils écoutaient avec une attention telle, qu'on les eût dit métamorphosés en statues de pierre. Le chasseur avait tout d'abord cherché à se défendre de cette impression; il avait appuyé nonchalamment son menton sur sa main et avait affecté un air de froide indifférence. Mais bientôt, la puissance de la musique se faisant sentir, il dut sortir de cet état d'apathie: à mesure que les strophes se succédaient, la raideur glacée de ses traits se relâchait peu à peu: ses pensées remontaient le cours des années révolues; le reportaient aux jours lointains de son enfance, où ses oreilles avaient été frappés par des sons semblables dans les églises de la colonie, bien que les voix qu'il avait entendues alors ne fussent point comparables à celles des exécutants. Peu à peu ses yeux commencèrent à devenir humides; la dernière strophe n'était pas arrivée, que de grosses larmes coulèrent sur ses joues; elles semblaient sortir d'une source tarie déjà depuis longtemps, mais elles n'en inondèrent pas moins ce rude visage, plus accoutumé à recevoir les gouttes de la pluie d'orage que la douce rosée d'une émotion religieuse.

Les chanteurs allaient achever leur cantique; ils appuyaient avec un art admirable sur un de ces tons bas et en quelque sorte mourants que l'oreille saisit avec tant de plaisir, quand tout à coup, au milieu du silence, un cri qui n'avait rien d'humain, qui ne semblait point appartenir à un être terrestre, traversa les airs, domina le bruit sourd de la cataracte, et, pénétrant jusque dans les entrailles de la caverne, entra, en le glaçant d'effroi, jusqu'au fond du coeur de ceux qui y étaient renfermés. Un profond silence succéda à ce cri; on eût dit, tant l'effet fut saisissant, tant ce bruit était extraordinaire, que la cascade elle-même retenait ses eaux suspendues au milieu de leur chute.

"Qu'est-ce que cela? murmura avec effort la jeune Alice à demi pâmée, aussitôt que ses mortelles inquiétudes lui permirent d'ouvrir la bouche.

—Que signifie ce bruit?" demanda à haute voix le major Heyward, presque aussi interdit que les jeunes filles.

Personne ne prit la parole pour lui répondre; les Indiens et le chasseur demeurèrent muets; ils tendaient l'oreille, immobiles, anxieux, comme s'ils eussent attendu pour se prononcer que le cri lugubre, répété, leur permit de l'entendre une seconde fois; ils demeuraient saisis, ne chechant pas le moins du monde à dissimuler leurs angoisses.

Au bout de quelques instants, ils parurent se consulter, en ployant pour cet entretien secret la langue delaware; puis Uncas sortit seul par l'issue opposée à celle par laquelle ils étaient tous entrés en mettant le pied sur les rochers du Glenn. Après le départ du jeune Mohican, le chasseur répondit en anglais à la question que lui avait posée le major Heyward.

"Ce que c'est que ce cri et d'où il vient, nous ne saurions vous le dire; Chingachcook et moi vivons dans les forêts depuis trente ans, nous imaginions bien qu'il n'y avait pas un cri poussé par un sauvage ou par un animal que nos oreilles n'eussent entendu, et je suis obligé de reconnaitre à l'heure présente que j'étais un homme rempli de présomption et de vanité. Le Grand-Serpent éprouve le même embarras que moi.

—Ne serait-ce pas là, dit Cora, le cri que poussent les Indiens quand ils veulent épouvanter leurs ennemis?"

Et en parlant ainsi la jeune fille, dont nous avons déjà en plusieurs fois l'occasion d'admirer le courage, ajustait paisiblement les plis de son voile avec un calme, que sa jeune soeur était bien loin de partager.

"Non, non, répondit le chasseur: ce cri terrible, épouvantable, n'est point le cri des sauvages; il avait bien plutôt quelque chose de surnaturel. Si vous aviez une seule fois entendu le cri de guerre des Indiens, vous ne pourriez pas vous y méprendre."

(A suivre.)

UNION JEANNE D'ARC

L'Union Jeanne d'Arc a le plaisir d'informer tous ses membres que le dimanche 14 décembre, à 4 heures de l'après-midi, Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, bénira solennellement le nouveau local de l'Union, situé 322 rue Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Boniface.

Tous les membres sont instamment priés de bien vouloir venir rehausser par leur présence l'éclat de cette petite fête de famille qui sera pour eux une excellente occasion de resserrer les liens puissants qui les unissent déjà et de se rendre compte des grands progrès réalisés par nos deux groupes de Saint-Boniface et de Winnipeg.

La chorale et l'orchestre de l'Union donneront à cette occasion une audition de morceaux choisis.

Les membres de la campagne sont spécialement invités.

Par ordre:
Le Comité Central.

AU CANADA

VIVE SENSATION A MONTREAL

Montréal.—L'arrestation sensationnelle de James Birchenough, l'un des courtiers d'immeubles les plus en vue de Montréal, et la mort tragique, survenue à 11 heures, cet avant-midi, d'un autre courtier d'immeubles très en vue, ont provoqué une vive sensation dans les cercles financiers, ici.

M. Norman Binmore, courtier, de l'Eastern Township Building, arriva à son bureau à 9 heures, ce matin, et, après avoir fait la lecture de ses journaux et mis ordre à ses affaires, se retira dans son bureau privé.

Quelques minutes après, sa sténographe entendit la fenêtre s'ouvrir, mais n'en fit aucun cas. Ce n'est qu'un peu plus tard que le cadavre broyé de M. Binmore fut découvert dans la ruelle Fortification.

Les affaires de M. Binmore, paraît-il, étaient en excellente condition.

Le défunt était célibataire et habitait avec sa mère au No. 474, Avenue Strathcona, Westmount.

LE PLUS GRAND MAGASIN DU CANADA

Montréal.—Ce matin s'est ouvert le nouveau magasin Scroggie qui s'étend, rue Sainte-Catherine, depuis la rue Bleury jusqu'à la rue Saint-Alexandre. C'est le plus grand magsin du Canada: on trouve sous son toit depuis une épingle à cheveux jusqu'à une automobile. Les directeurs, comme clou d'ouverture, ont installé en plein magasin une ménagerie de fauves vivants.

UN RESEAU DE TRAMWAYS SOUTERRAIN A MONTREAL

Montréal.—La question si agitée des transports urbains à Montréal, est entrée, hier après-midi, dans une nouvèle phase, par l'offre de la compagnie des Autobus de construire un réseau de tramways souterrain de 7 à 8 milles. C'est là une proposition définie, avec des considérations sérieuses qui feront incessamment l'objet d'une étude de la part du Conseil municipal. L'entreprise coûterait environ $20,000,000.

La compagnie, après avoir énuméré tous les avantages de son offre, demande à la ville de la soumettre à un referendum populaire.

Il n'y a pas de doute que cette proposition arrivant après la demande de franchise de 40 ans de la Montreal Tramways, soulèvera de longs débats.

LE COUT DE LA VIE

Montréal.—M. l'abbé Brophy, curé de Sainte-Agnès, a fait un sermon énergique à la grand'messe de dimanche, sur le coût de la vie.

"L'homme, dit-il, a droit à un juste profit pour l'argent qu'il place, pour son temps, ses efforts, ses connaissances spéciales, et son profit doit être en proportion de la nature périssable des produits qu'il vend. Mais il n'a aucun droit à des des profits exorbitants. Il n'y a aucune différence entre l'usure du prêteur d'argent et l'usure des barons de l'industrie. Celle-ci est aussi coupable que l'autre aux yeux de Dieu. Si l'homme d'affires exige des prix exorbitants pour ce dont son voisin a un besoin absolu, il est coupable du même crime d'usure que l'usurier en affaires d'argent."

FEMMES-REPORTERS A MONTREAL

Montréal.—Une douce sensation a été provoquée ce matin, chez les reporters des différents quotidiens de la Métropole, par l'apparition de femmes-reporters. "Voyons, se sont dit les confrères, les émules de Mme Pankhurst, viennent-elles nous chasser pour prendre nos places et s'assurer le "quatrième pouvoir" dans le but peut-être d'acaprer les trois autres?"

Déjà, on fourbissaient les armes dans le clan du sexe fort quand un gracieux sourire de ces dames désarma nos confrères.

"Nous ne vous voulons aucun mal, au contraire, dit l'une des reporters ou reporteresses—l'Académie n'est pas encore fixée—nous sommes ici pour peu de temps."

Les hommes ganlants ne s'écrièrent pas "tant mieux", mais n'en pensèrent pas moins.

Voici ce qui amenait les femmes sur le service d'information: le "Montreal Herald" doit publier incessamment un numéro entièrement écrit par des représentantes du beau sexe et elle commence, pour cette publication unique dans les anales du pournalisme canadien, leur apprentissage. Elles sont reçues avec grâce partout et se disent enchantées.

ARRESTATION D'UN FAUSSAIRE

Montréal.—James Birchenough, agen d'imeubles bien connu de cette ville, a ét éarrêté hier sous l'accusation d'avoir majoré un chèque de $54 de la Banque des Marchands du Canada, qu'il avait fait accepter et avec lequel il a fait ensuite un chèque de $54,000.

Traduit devant l'hon. juge Lafontaine, le prisonier a plaidé non coupable et l'enquête préliminaire sur l'accusation qui a été fixée à lundi prochain. Birchenough a demandé à être remis en liberté provisoire, mais le juge Lafontaine a exigé qu'il fournit un cautionnement personnel de $10,000 et deux autres de $10,000 chacun, ce qu'il n'a pu faire et il a été conduit à la prison de Bordeaux.

L'arrestation a été faite à la demande de M. Thomas Sonne, qui déclare que le chèque a été remis à sa mère pour transport d'une hypothèque qu'elle avait sur une propriété qui a été vendue il y a trois ans à la City Realty Co.

CONFLAGRATION DE SAINTE-MARIE

Québec.—La destruction complète de quarante-cinq résidences, de quatorze maisons de commerce de plus ou moins d'importance, d'un très grand nombre de dépendances, en tout 100 à 150 constructions, cinquante familles sans abri et une perte matérielle approximative de $300,000 à $400,000, tel est le bilan de la conflagration qui a ravagé dans la nuit de vendredi, sur une étendue de sept arpents, les deux côtés du grand chemin du village de Sainte-Marie de la Beauce. Le feu a pris naissance dans les ballots de thé contenus dans un entrepôt situé près de la rivière Chaudière, non loin du magasin de M. Turmel, marchand général.

Les flammes prirent dès le début des proportions menaçantes. Comme une traînée de poudre, elles envahirent le magasin de M. Turmet et plusieurs maisons des deux côtés du chemin public qui leur donnèrent une telle ardeur que tous les efforts pour circonscrire l'élément destructeur furent vains. Le feu se transmettait de bâtisse en bâtisse avec une ardeur terrifiante qui fit appréhender un instant la destruction du village tout entier.

Le maire Garant demande du secours à Lévis, dont la brigade fut immédiatement dépêchée sur les lieux avec une pompe à vapeur par convoi spécial, avec les instructions du maire Bernier. A l'arrivée, vers 2 heures, la pompe à vapeur fut installée sur le bord de la rivière et, avec plusieurs longueurs de boyaux, la brigade se livra ardemment à un travail qui donna en peu de temps des résultats. Peu à peu, elle réussit à noyer l'ardent brasier et à arrêter finalement la marche dévastatrice des flammes qui avaient déjà causé la ruine de plusieurs familles.

Le feu fut maîtrisé en 5 heures. Le concours de la brigade de feu de Lévis préserva de la destruction le village de Sainte-Marie qui semblait, à son arrivée, irrémédiablement voué à la conflagration qui a fait rage toute la nuit. Il n'y eut aucun accident de personne. Cent à cent vingt-cinq constructions, maisons et dépendances sises sur les deux côtés du grand chemin, depuis le magasin Turmel jusqu'au moulin de la Cie Québec et Saint-Maurice, ont été la proie des flammes qui les ont détruit de fond en comble.

En présence de la marche progressive du feu, plusieurs des sinistrés eurent le temps d'abondonner leurs logis après avoir transporté dans les champs, hors de l'atteinte du feu, tout ou une partie de leur mobilier.

On estime à au moins 60 le nombre des familles sans gîte.

LA RACE FRANCAISE ET L'EPISCOPAT DE NEW YORK

L'*Union*, vaillant organe canadien catholique de Woonsocket, (Etats-Unis), signale des paroles de sympathie et d'encouragement tombées de haut:

"Mgr J.-H. Conroy, évêque auxiliaire de Mgr Gabriels, (belge flamand), d'Ogdensburg, N. Y., au cours de ses dernières visites pastorales, encouragea fortement les Franco-Américains à conserver le français. Il parla lui-même dans les deux langues. Voici en quels termes il s'exprima:

"Je vous recommande *énergiquement de conserver la langue française à l'école et dans la famille.*

"Le fait de parler le français et l'anglais, donne aux Franco-Américains un cachet de supériorité." Mgr ajouta même: "Un Canadien qui n'enseigne pas le français à ses enfants *devrait avoir honte.*"

"Les paroles de Mgr Conroy sont en parfaite harmonie avec celles de Mgr Wadhams, premier évêque du diocèse d'Ogdensburg. Au cours de ses visites dans les paroisses franco-américaines, ce prélat se plaisait à faire l'éloge de la langue française et à recommander aux nôtres de la conserver intact.

"Elles sont aussi conformes aux idées de l'évêque actuel, Mgr Gabriels, qui a souvent conseillé et qui conseille encore à nos compatriotes de garder jalousement la langue française et les traditions si catholiques reçues des ancêtres.

"A la grande fête de Plattsburg, il loua la foi des Canadiens et leur répéta d'être fidèles à leur langue...

"Des paroles comme celles-là sont un précieux réconfort."

* * *

Je connais un éminent publiciste catholique des Etats-Unis, allemand d'origine, A. Preuss, directeur de l'excellentissime *Catholic Forthnightly Review* (Saint-Louis) à qui cet article de l'*Union* fera, avec raison, un sensible plaisir parce que les voix épiscopales confirment pleinement ce que Preuss a toujours soutenu—comprenant la vraie et haute mission de la race française catholique au sein de la protestante, maçonnique anglifiée Amérique.

Récemment il disait dans cette revue—qui devrait être répandue en Canada: "L'une des principales causes de l'apostasie de tant de catholiques américains, selon moi, c'est l'usage d'une langue protestante et *protestantisante*. L'anglais est une langue de protestantisation..." (*Fortnightly Review*, 15 sept.)

* * *

On le sait bien, dans les Loges Impériales et dans celles du "Loyal" ordre sous-maçonnique "d'Orange" de l'Ontario, où 45,000 FF.'. prétendent imposer à 100,000 Canadiens-français l'anglification scolaire,—sous peine de voir leurs taxes scolaires confisquées par un gouvernement qui s'intitule "conservateur". Conservateur de quoi? Pas des droits de la race française catholique en matière d'éducation!

* * *

Et répondant à des critiques de l'*Extension Magazine*, (juin 1913) A. Preuss ajoute: "La littérature anglaise aujourd'hui (comme dans le passé depuis Henri VIII N.B.) est protestante protestantisante. Le *London Tablet* (journal catholique) l'a dit: "Le fait est qu'à présent la littérature anglaise, tout comme la nation anglaise dont elle réflète la mentalité, reste et restera protestante d'une façon prodominante"—(jusqu'au retour du peuple de l'ancienne Ile des des Saints à la Foi Séculaire de ses pères catholiques pendant près de mille ans).

Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.

* * *

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.

* * *

Il est plus difficile de s'empêcher d'être gouverné que de gouverner les autres.

• • •

Si nous ne nous flattions pas nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourrait nuire.

PENSEES SUR LA MORT

Il n'y a pas de mort, il n'y a qu'une absence qui peut finir demain. Cette absence ne peut devenir éternelle que par notre faute, et Dieu prend un soin tendre d'allumer dans nos coeurs, par cette absence elle-même, toutes les lumières qui nous rendent quasi impossible de nous perdre et de nous égarer.

Si nous n'avions pas Dieu, quelle horrible chose ce serait que la mort, quand nous voyons combien complètement elle nous tue. Mais Dieu l'a vaincue, et elle aussi mourra, et nous vivrons.

Croyez que la mort n'est pas la nuit, mais qu'au contraire elle déchire les ombres; qu'elle ne sépare pas, mais qu'au contraire elle unit dans le sein de Dieu ceux qui se sont aimés véritablement, c'est-à-dire aimés selon Dieu.

......Il faut s'incliner devant Dieu,—il faut bénir sa main qui brise ces noeuds après les avoir formés. Il faut se dire même alors que Dieu fait bien ce qu'il fait et qu'il fait tout par un conseil de sa miséricorde et de son amour.

Je vous remercie de me rappeler les grandes vérités de la foi. C'est là le vrai baume de toute douleur. Par la miséricorde de Dieu, nos coeurs n'en ont pas été privés. Nous croyons, nous aimons, nous espérons. A travers nos larmes, nous voyons que la mort n'est qu'un des mensonges de ce monde. Ecartant le fantôme avec le signe de la croix, nous n'en voyons que mieux la véritable vie et nous y aspirons davantage et plus efficacement......

Je n'ai pas besoin de vous dire que Dieu ne frappe jamais sans justice et sans miséricorde, et que le coeur qu'il semble écraser se relève, au contraire, sous sa main: je pleure, mais j'aime; je souffre, mais je crois. Je ne suis pas écrasé, je suis à genoux.

J'ai appris que vous avez perdu un de vos enfants. Perdu est un mot de ce monde, et il n'exprime pas les sentiments que nous devons avoir, nous qui savons que le ciel gagne ce que nous perdons ainsi..

J'ai passé par là, je sais que mes filles et leur mère ne sont pas mortes. Je ne les ai pas quittées et elles ne m'ont pas quitté; mes filles sont presque plus près de moi que leurs soeurs vivantes. La mort nous cache, ou plutôt nous voile un moment et légèrement ces êtres chers, qui bientôt redeviennent présents et d'une certaine manière visible. Tu connaîtras et tu goûteras cette merveille de Dieu. Tu sauras combien il est vrai que Dieu n'a point fait la mort et ne lui a point donné cette puissance sur nous. C'est nous, au contraire, qui avons puissance sur elle. Par le nom, par l'amour et par le sang de Jésus-Christ, nous la chassons; elle fuit et nous rend sa proie, n'emportant qu'un lambeau, et encore elle le devra rendre, car les morts ressusciteront. Rien de nous n'appartient à la mort que ce qui lui est livré par nous-mêmes......Dieu nous a donné nos enfants par une grâce. Nous connaîtrons tout l'amour de Dieu, nous le bénirons éternellement. Cette douce main de nos enfants qui habitent avec Dieu nous fera doucement franchir ce reste de mauvais chemin de la vie où nous avons été engagés....

Les tombeaux semés sur notre route sont les marches d'un escalier qui finit au ciel. Regardons le but avec confiance, ne nous décourageons pas, et, quel que soit l'effort à faire, montons au ciel.

Ces chers tombeaux sont des jours sur la vie éternelle; j'y sens le mensonge de la mort et je nie même la séparation. Il n'y a qu'un éloignement à portée de vue et une courte absence, avec une belle et sereine lumière sur le chemin de la réunion.

Le juste mourant, c'est le voyageur au bout de sa course, qui, voyant à peu de distance la maison de sa famille, oublie le chemin, ne doute pas de l'accueil et déjà sent tout reposé à l'aspect de son repos.

Heureux ceux qui espèrent dans la mort et qui, entourés de toute l'estime du monde, en paix avec les hommes, en paix avec eux-mêmes, jettent vers le Maître suprême le regard confiant de l'ouvrier qui a fait son travail et du fils qui rentre à la maison.

Il faut désirer la vie éternelle et rien de plus que ce qui peut y conduire.

Louis Veuillot.

T. S. F.

Remarquons, à propos de la catastrophe du *Volturno*, que si les passagers du transatlantique n'ont pas tous péri, c'est encore à la télégraphie sans fil, à l'invention géniale d'un Français qu'on le doit. Sans l'arrivée rapide d'une dizaine de navires appelés par les ondes hertziennes, le *Volturno* aurait été vraisemblablement porté comme perdu corps et bien. Il est vrai que ce sont des Américains et des Anglais qui exploitent commercialement la découverte; mais c'est à un professeur de l'Université catholique de Paris que l'humanité en est redevable.

L'idée en a été émise: les nations civilisées pourraient se réunir pour offrir au professeur Branly une récompense internationale. De fait, récompense n'aura jamais été mieux méritée.

AMNISTIE

Une communication de l'agence consulaire de France

Une loi du 31 juillet 1913 accorde de l'amnistie aux Insoumis des armées de terre et de mer qui, avant l'appel de leur classe et antérieurement à l'âge de vingt ans révolus, avaient leur résidence à l'étranger, hors d'Europe, et n'ont pas cessé d'y résider, ainsi qu'aux insoumis de la réserve de l'armée active et à ceux de l'armée territoriale et aux déserteurs des bâtiments de commerce.

Les insoumis susceptibles de recevoir l'aplication de l'amnistie sont invités à se présenter à l'Agence Consulaire de France, 11 Royal Bank Building, 460-A Main Street, où ils recevront tous les renseignements nécessaires.

La déclaration doit être formulée avant le 31 juillet 1914.

Winnipeg, le 1er décembre 1913.
Par ordre:
L'Agent Consulaire de France.
Sig. Capitaine A. André.

ST-BONIFACE

A L'ACADEMIE SAINT-JOSEPH

Samedi dernier les élèves de 1ère et 2ème classes, avec le concours des élèves de 3e classe, IIe parti, avaient organisé un parti de surprise pour saluer leur dévouée maitresse, Rév. Soeur Marie-Clémentine à l'occasion de sa fête patronale.

La Rév. Soeur Supérieure nous a fait le plaisir de réhausser notre fête par sa présence.

Après avoir présenté un cadeau à la Rév. Soeur Marie-Clémentine, les élèves exécutèrent le programme suivant:

1—Duo de piano: Melles M.-E.
1—Duo de piano: Melles M. Elgert, G. De Cou.
2—Monologue: Melle Antoinette Baril.
3—Choeur de chant: Les soirées de Québec. Solistes: Melles Jeanne VanAssche, Ernestine Couture.
4—Dialogue par Melles Carmel Ducharme, Albina Bleau, Blanche Longpré, Anastasie Jacques, Anna Gagné, Antoinette Kéroack, Victoria Castigan.
5—Solo de Violon, Melle Ernestine Couture.
6—Adresse par Melle Maria Senez.
7—Allocution de Rév. Soeur Marie-Clémentine.
8—O Canada!

* * *

Dimanche soir eut lieu la première séance Académique donnée par les Elèves de Rhétorique de langue française.

Voici un extrait du programme:

1—Duo de piano: Under the Mistletoe, par Melles Blanche Longpré, Albina Bleau.
2—Notice biographique sur Racine par Melle Carmel Ducharme.
3—Origine de la tragédie d'Esther par Melle Maximilienne Landry.
4—Prologue d'Esther par Melle Anastasie Jacques.
5—Dialogue sur le prologue Esther par Melles Anna Gagné, Ernestine Couture.
6—Prière d'Esther par Melle Antoinette Baril.
7—Morceau de piano: Beethoven's farewell to the piano, par Melle Bernadette Roy.
8—Notice biographique sur Corneille par Melle Blanche Longpré.
9—Morceau de piano: Tarantelle, par Melle Albina Bleau.
10—Au bord de l'abime par Melle Antoinette Kéroack.
11—Solo de piano: Consolation, par Melles Blanche Longpré, Anna Gagné.
12—Une jeune fille doit-elle faire son journal, par Melle Bernadette Roy.
13—Solo de violon: Concerto Seitz par Melle Ernestine Couture.
14—Triomphe de la piété filiale par Melle Maria Senez.
15—Duo de chant: Le rossignol et le petit soldat, par Melles Carmel Ducharme et Ernestine Couture.
16—La mer et ses tempêtes, par Melle Albina Bleau. Choeur de chant: Le petit navire.
17—Mot de remerciement par Melles Blanche Longpré, Maximilienne Landry et Carmel Ducharme.
19—O Canada!
18—Remerciement par la Rév. Soeur Supérieure.

Les Elèves de Rhétorique.

M. l'échevin Guilbault a accepté de se présenter de nouveau aux élections municipales. Il sera candidat dans le quartier No. 2.

A ladernière assemblée des Artisans Candiens-français, M. A. Potvin a présenté à M. J.-A. Beaupré un superbe collier. Puis eut lieu la partie de pedro. Le prix des dames fut gagné par Mme N.-A. Lanrendeau et celui des messieurs par M. S.-J. Dusseault. Les prix de consolation revinrent à Mme A. Bérubé et M. J.-A. Beaupré. MM. V.-J. Guilbert et A. Gauvin avaient offert ces prix. La soirée se termina en dégustant de la "tire" en l'honneur de Sainte-Catherine, de la musique et du chant.

La prochaine soirée aura lieu mardi prochain.

* * *

Le Dr Dubuc, officier de santé, a fait le raport suivant pour les cas de maladies contagieuses depuis le mois de janvier dernier:

Fièvres scarlatines: 53.
Rougeole: 18.
Diphtérie: 10.
Variole: 1.
Tuberculeux: 1.
Total, 113.

AU SACRE COEUR

La retraite des Dames et des Jeunes Filles s'est clôturée dimanche midi, à trois heures, par une brillante cérémonie. L'église était comble. De nombreux hommes profitant de l'invitation du R. P. Lewis o.m.i., prédicateur du Jubilé, y assistèrent.

Après le chapelet récité par le R. P. Portelance o.m.i., le R. P. Lewis o.m.i. prononça un éloquent sermon sur la persévérance. Il signala les principaux dangers qui menacent les Dames et les Jeunes Filles et indiqua les moyens de les éviter et de persévérer dans ses bonnes résolutions.

Puis les petits garçons et les petites filles de l'école du Sacré-Coeur consacrèrent la paroisse. L'acte de consécration fut prononcé par Melle Renée Castella. Vint ensuite le chant des fleurs: le lis représentant la pureté; les violettes, l'humilité; les roses, l'amour; les immortelles, la fidélité et l'immortalité.

Après la bénédiction, un salut solennel fut chanté. La cérémonie se termina pr le renouvellement des promesses du baptême.

* * *

La retraite des hommes s'est ouverte dimanche soir. Il n'y avait pas une place de libre dans l'église. Elle promet d'être un succès comme celle des Dames et des Jeunes Filles.

DECES

Mme J.-B. Chale est décédée le 28 novembre à l'âge de 77 ans. Elle avait demeurée autrefois dans la paroisse du Sacré-Coeur, 596 rue McDermot. Elle était la mère de la Révde Soeur Marie-Zéphirin, de l'Académie Sainte-Marie, et de Mme E. Aubin.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à dix heures à l'église du Sacré-Coeur. Le service fut chanté par le R. P. Portelance o.m.i., assisté des RR. PP. Boyer o.m.i. et Anzalone, o.m.i. On alla chercher la dépouille mortelle à la résidence de M. E. Aubin, 596 rue McDermot.

Les porteurs étaient MM. J. Colas, J. Tremblay, Paul Sala, Auguste Lalonde, L.-A. Delorme et J.-H. Leveillé.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Boniface dans le terrain de la famille.

SOUVENIR DE FAMILLE

C'est un modeste petit livre d'une cinquantaine de pages d'une très utile lecture pour nos familles catholiques.

L'auteur, l'abbé E.-P. Chouinard, traite du mariage, de sa fin et des raisons de son indissolubité; il indique les raisons que nous devons apporter à la réception de ce sacrement, quels sont les devoirs des époux, des parents vis-à-vis de leurs enfants. A ces divers et utiles renseignements l'abbé Chouinard a ajouté le décret du Pape concernant les fiançailles et le mariage. Tout cela tient dans la première partie de ce petit volume.

De la seconde moitié, l'auteur a fait un régistre à l'usage des familles catholiques. On y pourra inscrire les noms des deux époux, de leurs parents, la date et l'endroit de leur naissance, l'époque et le lieu de leur mariage ainsi que le nom du curé qui le bénit. Vingt feuillets—le régistre est pour familles canadiennes-françaises—sont réservés aux enfants. Ils permetront de conserver le nom de l'enfant, la date de sa naissance, cele de son baptême, le nom de l'église où il fut baptisé, la date et le lieu de sa première communion, de sa confirmation, etc...

Nous engageons nos lecteurs à se procurer ce petit livre.

Le R. P. Boyer o.m.i., de la paroisse du Sacré-Coeur en tient un certain nombre à la disposition des paroissiens du Sacré-Coeur.

LA CATHEDRALE DE REGINA

Une cérémonie imposante présidée par Mgr Mathieu, premier évêque de Régina.

Régina, Sask.—La cérémonie de la Bénédiction de la nouvelle cathédrale de Régina, siège épiscopal de la Saskatchewan du Sud, a eu lieu en présence d'une énorme affluence de fidèles du diocèse. Mgr Mathieu, premier évêque de Régina, présida la cérémonie qui fut très imposante.

Cette cérémonie qui marqua une date importante dans l'histoire religieuse du diocèse avait lieu le jour même du deuxième anniversaire de l'arrivée à Régina de Mgr Mathieu.

Une grand'messe solennelle fut célébrée après la bénédiction.

Trois adresses furent présentées à Mgr Mathieu, une en français par l'hon. A. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan; une en anglais présentée par M. J.-A. O'Conor, et la troisième en allemand présentée par M. Frank Brunner.

Sa Grandeur répondit en français et en anglais.



LA CATHEDRALE DE REGINA

MINISTRE CANADIEN FRANCAIS

M. Wilfrid Gariépy est nommé ministre dans le cabinet Sifton. Il représentera l'élément français.

Edmonton, Alta.—Le premier-ministre Sifton a annoncé plusieurs changements importants dans son cabinet.

L'élément français a surtout grandement raison de se féliciter de ces changements car il sera maintenant représenté dans le cabinet provincial. M. Wilfrid Gariépy, député de Peace River, élu député pour la première fois lors de la dernière élection générale, a été nommé ministre des municipalités. Il a été assermenté vendredi soir par le lieutenant-gouverneur Bulyea.



M. WILFRID GARIEPY

Depuis son entrée à la chambre provinciale le nouveau ministre canadien-français s'est acquis la réputation d'un des plus éloquents orateurs de la province. Les journaux de tous les partis ont fait de flatteurs éloges de son premier discours.

L'honorable Gariépy n'est âgé que de 36 ans. Il fit ses études aux universités McGill et Laval de Montréal. Il vint en Alberta en 1892. Il fut échevin d'Edmonton de 1907 à 1910 et il est commissaire d'écoles depuis 1901. Il fait partie de la société légale Gariépy, Giroux et Dunlop.

L'honorable Gariépy devra se faire réélire dans Peace River le 22 décembre prochain. La nomination aura lieu le 15.

Tout fait prévoir qu'il sera réélu par acclamation.

AU COLLEGE

A L'ACADEMIE

La dernière séance académique fut toute entière consacrée au grand chevalier du Christ, Louis Veuillot, dont on fête actuellement le centenaire.

Il y avait au programme deux travaux remarquables: Louis Veuillot, le chrétien, par Orphidas Allaire, et Louis Veuillot, l'homme de lettres, par Antoine d'Eschambault.

Alfred Brunelle déclama "La croix de Boynes", épisode où se signala par un trait d'héroïne l'aïeule de Veuillot; Albert Prince dona avec une conviction profonde l'épilogue de *Ça et là* que l'on pourrait intituler le testament du grand chrétien.

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon front le Christ, mon orgueil:
Sous mes pieds mettez ce volume:
Et clouez en paix le cercueil...

L'on entendit ensuite la lecture de quelques morceaux des mieux choisis, tirés des oeuvres de l'illustre écrivain, et après de chaleureuses recommandations du P. Directeur d'imiter le courage et l'énergie de Veuillot ainsi que son grand amour pour le Pape et la sainte Eglise, l'on se sépara fort content du travail accompli pendant le semestre.

Honneur à notre président, Anatole Bohémier, qui a su donner une impulsion si vive à tous les exercices académiques et en assurer le succès.

* * *

NOTES DE LA GRANDE DIVISION

Les Berlurons.—Il y eut répétition, jeudi après-midi. C'était à mourir de rire de voir les fraveurs du pauvre M. Berluron. Il n'était pas encore habitué, dame; c'était son premier crime. Et malgré toutes les réconfortantes paroles de son père, Arthur, il était dans des transes continuelles. Tous ceux qui y ont assisté et qui ont vu "Disparu", s'accordent à dire que les scènes des "Berlurons" surpassent la fameuse scène du rêve de Rabuté.

* * *

Ballonnade.—Nos ainés ont enfin terminé leurs parties de ballon. La lutte pour la première place a été très intéressante. Après la 3e partie, les trois clubs étaient égaux. La 12e partie laissa les clubs avec un nombre égal de victoires et de défaites. Il fallut donc jouer une cinquième série de parties. Après avoir triomphé du club Decosse, le club McNeill baissait pavillon devant le club Doiron. Les Doironiens s'assurèrent finalement le championat par une autre victoire sur les Decossiens, le 27 novembre.

Position des clubs

Club Doiron: gagnées, 6; perdues, 4; points, 12.
Club McNeill: gagnées, 5; perdues, 5; points, 10.
Club Decosse: gagnées, 4; perdues, 6; points, 8.

Le championat n'a pas été aussi chaudement disputé chez les intermédiaires, mais l'intérêt n'a pas fait défaut. Le nombre des parties nulles indique que chaque club a combattu énergiquement.

Position des clubs

Club Caron: gagnées, 5; perdues, 0; nulles, 3; points, 13.
Club Clavet: gagnées 1; perdues, 3; nulles, 4; points, 6.
Club Cusson: gagnées, 1; perdues, 4; nulles, 3; points, 5.

* * *

Coïncidence.—Pendant que les ainés se faisaient une lutte serrée au ballon, le 25 novembre, les jeunes se disputaient la victoire à la balle au panier, et les autres pirouettaient gaiement sur la glace.—C'est dire qu'on s'amuse chez les grands.

* * *

Balle au panier.—Ils y tiennent à la victoire nos 4 clubs intermédiaires de balle au panier. Après avoir joué 22 parties, ils ne sont pas plus avancés qu'au début: ils ont le même nombre de parties gagnées et perdues. Chaque capitaine se creuse la tête pour trouver de nouvelles ruses et sortir victorieux de la série finale.

Les juniors montrent presqu'autant de ténacité que les intermédiaires. Les pirates du général Paillé ont subi deux échecs successifs qui leur enlèvent tout espoir de rattraper le terrain perdu. Mais les voltigeurs du colonel Régnier et les nationaux du capitaine Désautels ne veulent pas lâcher prise. Le capitaine Euclide a menacé ses gens de leur faire un discours, s'ils ne gagnent pas les deux dernières parties, c'est-à-dire la quinzième et la seizième.

* * *

Une visite.—Le lutteur Miller, l'adversaire d'Eugène Tremblay, est venu prendre de l'exercice sur notre jeu de pame. M. Miler est un bon lutteur, parait-il. Mais au jeu de paume, il pourrait trouver son égal et même son maître parmi nous. C'est du moins ce que prétendent nos amateurs du jeu de paume. Si M. Miller allait les prendre au mot et leur lancer un défi!!!

* * *

COIN DES PETITS

Toujours de grosses montagnes blanches dans le ciel et le soir, pas une étoile.

Les petites têtes anxieuses cherchent en vain dans le firmament les indices de jours meilleurs. Verront-ils bientôt scintiller les étoiles; sentiront-ils bientôt les morsures de la brise du Nord, la brise des glaces? Nous le leur souhaitons bien vivement en dépit des prédictions malencontreuses des prophètes de malheur.

Les patins sont aiguisés, polis et avec un peu plus de glace recommenseraient les sarabandes et les danses folles des "lutins".

* * *

Noël, Noël, décembre! voici décembre. N'est-ce pas que ce mot rend un son de cloches; il se répercute harmonieusement à l'oreille des petits avec toute la joyeuse série les souvenirs vécus à cette époque.

C'est d'abord Noël, la messe de minuit, la crèche. On songe à celle-ci, d'autant plus qu'on a été invité dernièrement à préparer une crèche à l'Enfant Jésus. Les tentations vaincues seront la paille dont se compose la crèche.

Il y a ensuite la vacance, puis le Jour de l'An, les étrennes. Oh! que le mois sera long! Ne vous chagrinez pas, petits, car si décembre est fécond en fêtes joyeuses il vous apporte aussi les examens pour vous désennuyer.

* * *

Où prendre la paille?—C'est une qeustion angoissante pour plusieurs parait-il; Gustave, Paul, Edouard, Wilfrid et notre ami Ponton auront une grande délibération sur ce sujet. En effet, si ces pailles sont des tentations vaincues comment amasseront-ils des pailles, eux qui n'ont pas de tentations? Ponton demandera probablement que la délibération se fasse à huis clos.

* * *

Concours.—Les champions sont toujours là. Dans un grand concours de billard tenu ces jours derniers, il nous a été donné de constater que dans des tout petits bouts d'hommes se rencontrait parfois une habileté plutôt coutumières à des champions. Aussi A. Tremblay obtenait le premier prix avec une avance de sept points sur son plus proche adversaire Edmond Préfontaine.

Honneur aux vainqueurs.

L'HON. MONTAGUE TRIOMPHE

Le gouvernement Roblin remporte une nouvelle victoire.

L'élection nécessité dans Kildonan et St-Andrews par la démission de l'ancien député pour faire place à l'honorable Montague, récemment appelé dans le cabinet Roblin, s'est terminée par une brillante victoire pour le nouveau ministre. M. Bredin, son adversaire, fut la dernière fois vaincu par une majorité de 88 voix. A cette élection partielle, la majorité atteindra les 400 voix.

La campagne a été courte mais violente et âpre.

M. Norris et ses amis ont fortement prone leur programme dans tous les centres de cette division électorale.

Voici le résultat par bureau de votation.

	Mont.	Bred.	Maj.	
E. Kildonan ...	66	121	..	55
W. Kildonan ..	88	119	..	39
St. Pauls	83	47	36	..
St. Andrews ...	130	81	49	..
Mapleton	66	10	56	..
Clandeboye	54	35	19	..
Wpg. Beach ...	79	66	13	..
East Selkirk ..	87	49	38	..
Garson	10	14	..	4
Gonor	136	59	77	..
Poplar Park ...	..	...	..	4
Thalberg	..	...	36	..
Balsam Bay ...	..	...	23	..
Ft. Alexander ..	..	...	..	..
Berens River ..	..	...	..	..
Rabbit Point ...	..	...	..	..
Selkirk	139	102	37	..
Selkirk	168	95	73	..
	1125	810	472	102

Majorité pour Montague 370 avec trois polls à venir.

Gain net pour Montague, 296.

Majorité de son prédécesseur en 1910, 88.

AU SACRE-COEUR

LA PAROISSE DU SACRE-COEUR. HEURES DES OFFICES PENDANT L'ANNEE

Le dimanche:
Messe basse à 8 heures.
Grand Messe à 10.30 heures.
Office du soir à 7.30 heures.

La semaine:
Première Messe à 7 heures, excepté le jeudi.
Deuxième messe à 8.30 heures. Les enfans de l'école assistent à cette messe.

Les confessions:
Tous les samedis à 4 heures et à 7.30 heures.
La veille des fêtes d'obligation.
La veille du premier vendredi du mois.
Tous les matins à l'heure des messes.

Les Sociétés:

Premier dimanche du mois à 7.30 heures p. m., exercice du Rosaire et réunion générale des Cadets du Sacré-Coeur.

Deuxième dimanche du mois à 7.30 heures p. m., réunion des Enfants de Marie.

Trosième dimanche du mois à 7.30 heures p. m., réunion des Dames de Sainte-Anne.

Quatrième dimanche du mois à 7.30 heures p. m., réunion de la Ligue des hommes.

La Société Saint-Jean-Baptiste a ses assemblées le 2me dimanche du mois à 3 heures.

L'Union Saint-Joseph le dernier mercredi de chaque mois à 8 heures p. m.

L'Alliance Nationale le 2me lundi de chaque mois à 8 heures p.m.

La commission scolaire le 3 me mercredi du mois à 8 heures p.m.

Le Choeur de chant a sa pratique régulière tous les vendredis à 8 h.

Le premier vendredi du mois le Saint-sacrement est exposé tout le jour de 8 heures a.m. à 8 heures p.m.

Messes à 7 et à 8 heures p.m. 7.45 heures, exercice de la Garde d'honneur.